

**CENTRE RÉGIONAL
D'ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR L'AFRIQUE AUSTRALE**



AFRITAC
Sud

15
ANS

**RAPPORT
ANNUEL
2026**



L'AFRITAC Sud est une initiative du FMI
soutenue par les pays membres
et les partenaires suivants :



Angola



Botswana



Comores



Eswatini



Lesotho



Madagascar



Maurice



Mozambique



Namibie



Seychelles



Afrique du Sud



Zambie



Zimbabwe



EUROPEAN UNION



Foreign, Commonwealth
& Development Office



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Department of Economic Affairs,
Education and Research EAER
State Secretariat for Economic Affairs SECO



Partnership | Progress | Prosperity

**CENTRE RÉGIONAL
D'ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR L'AFRIQUE AUSTRALE**



AFRITAC
Sud

15
ANS

**RAPPORT
ANNUEL
2026**



Réunion annuelle du comité d'orientation de l'AFRITAC Sud (16-17 juillet 2026, Maurice)





ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AFC	AFRITAC Centre	EGIP	Évaluation de la gestion des investissements publics
AFE	AFRITAC Est	EP	Entreprises publiques
AFR	Département Afrique du FMI	ESAAMLG	Groupe de lutte contre le blanchiment de capitaux d'Afrique orientale et australe
AFRITAC	Centre régional d'assistance technique en Afrique	FAD	Département des finances publiques du FMI
AFS	AFRITAC Sud	FEC	Facilité élargie de crédit
AFW	AFRITAC Ouest	FLU	Fourniture de liquidités d'urgence
AFW2	AFRITAC Ouest 2	FMI	Fonds monétaire international
APD	Département Asie et Pacifique du FMI	FX	Change
AT	Assistance technique	FY	Exercice financier commençant le 1 ^{er} mai
AVD	Analyse de viabilité de la dette	GAR	Gestion axée sur les résultats
BoM	Bank of Mauritius	GDP	Gestion de la dette publique
BT	Bons du Trésor	GFP	Gestion des finances publiques
CADM	Administration douanière	GIP	Gestion des investissements publics
CBMT	Cadre budgétaire à moyen terme	GLC	Gouvernance et lutte contre la corruption
CBR	Contrôle basé sur les risques	GM	Inégalités entre les genres et macroéconomie
CFAT	Outil d'analyse et de prévision de trésorerie	HQ	Siège du FMI
CJGDP	Cadre juridique de la gestion de la dette publique	ICAAP	Processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres
CO	Comité d'orientation	ICD	Institut du FMI pour le développement des capacités
CRB	Contrôle et réglementation bancaires	ICDGP	Division des partenariats mondiaux de l'Institut du FMI pour le développement des capacités
D4D	« Données pour décider »	IFA	Institut de formation pour l'Afrique
DC	Développement des capacités	IFMIS	Système intégré d'information relatif à la gestion financière
DCT	Dépositaire central de titres		
DFB	Droit financier et budgétaire		
ECOGOVA	Gouvernance économique en Afrique subsaharienne (accord sur l'amélioration de la)		
EEM	Évaluation externe à mi-parcours		

IMFTF	Infrastructures des marchés financiers et technologies financières	PED	Petits États en développement
IPC	Indice des prix à la consommation	PFC	Pays fragiles ou touchés par un conflit
IPP	Indice des prix à la production	PFT	Pays fragiles en transition
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public	PIB	Produit intérieur brut
ISORA	Enquête internationale sur l'administration des recettes	PIMF	Principes régissant les infrastructures des marchés financiers
ITD	Département des technologies de l'information du FMI	PMFP	Partenariat mondial pour les finances publiques
JICA	Agence japonaise de coopération internationale	RS	Repère structurel du programme de prêts du FMI
JSA	Compte administré au nom du Japon	RSSF	Revue de la stabilité du secteur financier
LBC/FT	Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	SDMT	Stratégie de la dette à moyen terme
LEG	Département juridique du FMI	SDSP	Statistiques de la dette du secteur public
MCC	Aspects macroéconomiques du changement climatique	SECO	Secrétariat d'État suisse à l'Économie
MCD	Département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI	SFP	Statistiques de finances publiques
MCM	Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI	SGD	Stratégie de gestion de la dette
MdF	Ministère des Finances	SIMF	Soutien au programme du FMI
MFxMO	Opérations sur les marchés monétaires et de change	SPA	Système de prévision et d'analyse
MOML	Marché obligataire en monnaie locale	SSR	Statistiques du secteur réel
MPIF	Cadre de mise en œuvre de la politique monétaire	STA	Département des statistiques du FMI
MSFP	Manuel de statistiques des finances publiques	TADAT	Outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale
NSDD	Norme spéciale de diffusion des données	TADM	Administration fiscale
ONU	Organisation des Nations Unies	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
		UE	Union européenne
		USD	Dollar des États-Unis d'Amérique
		ZIMRA	Administration des recettes fiscales du Zimbabwe

TABLE DES MATIÈRES

iv

Acronymes et abréviations

1

SECTION I

Message principal

5

SECTION II

Perspectives économiques régionales

9

SECTION III

Exécution du programme de développement des capacités de l'exercice 2026 et priorités pour l'exercice 2027

10 **A** Exécution de l'exercice 2026

19 **B** Exemples de réussite de développement des capacités (exercice 2026)

23 **C** Activités prioritaires de développement des capacités de l'exercice 2027

27

SECTION IV

Formations dispensées

35

SECTION V

Coordination et concertation avec les partenaires donateurs

39

SECTION VI

Budget et financement

45

SECTION VII

Risque et mesures d'atténuation

47

ANNEXE

48 **Annexe I.**
Exécution des exercices 2024-26 et programme pour l'exercice 2027 activités financées par l'AFRITAC Sud

65

Services de l'AFRITAC Sud

GRAPHIQUES

- 6 **Graphique 1.**
AFRITAC Sud : Croissance du PIB réel (en pourcentage)
- 11 **Graphique 2.**
Activités de DC de l'ex. 2026 (part par secteur)
- 11 **Graphique 3.**
Intensité du DC de l'ex. 2026 (nombre d'activités)
- 19 **Graphique 4.**
État d'avancement sur les objectifs
- 23 **Graphique 5.**
Activités de DC de l'ex. 2027 (part par secteur)
- 23 **Graphique 6.**
Intensité du DC (nombre d'activités)
- 40 **Graphique 7.**
Taux d'exécution du programme de financement du DC de l'AFRITAC Sud au cours de l'ex. 2026
- 41 **Graphique 8.**
Aperçu de la situation financière de la phase III (ex. 2024-28) de l'AFRITAC Sud
- 43 **Graphique 9.**
Projection de liquidités pour la phase III de l'AFRITAC Sud

ENCADRÉS

- 18 **Encadré 1.**
Mise à profit de synergies au moyen de missions de DC pluridisciplinaires
- 22 **Encadré 2.**
Approfondissement du partenariat avec Maurice
- 30 **Encadré 3.**
Formations interrégionales
- 31 **Encadré 4.**
Initiatives de DC pour l'Afrique lusophone
- 31 **Encadré 5.**
Enquêtes sur les formations de l'AFRITAC Sud
- 44 **Encadré 6.**
Dernières informations en date sur le déménagement de l'AFRITAC Sud et de l'IFA dans de nouveaux locaux

TABLEAUX

- 11 **Tableau 1.**
AFRITAC Sud - exécution des ex. 2024 à 2026 et programme pour l'ex. 2027 par programme de financement
- 12 **Tableau 2.**
AFRITAC Sud - exécution des ex. 2024 à 2026 et programme pour l'ex. 2027 par pays
- 17 **Tableau 3.**
Principales activités de DC dispensées par des organismes autres que l'AFRITAC Sud au cours de l'ex. 2026
- 25 **Tableau 4.**
Principales activités de DC dispensées par des organismes autres que l'AFRITAC Sud au cours de l'ex. 2027
- 42 **Tableau 5.**
Contributions financières de la phase III de l'AFRITAC Sud
- 43 **Tableau 6.**
Budget de l'AFRITAC Sud et exécution

SECTION I

MESSAGE PRINCIPAL

MESSAGE PRINCIPAL



M. Sukhwinder Singh

Directeur, AFRITAC Sud et
Institut de formation pour l'Afrique

Cette année, l'AFRITAC Sud célèbre son 15^e exercice d'activité, qui marque une étape importante du rôle du Centre en matière de développement des capacités (DC) en Afrique australe. Je tiens à saisir l'occasion qui m'est offerte pour exprimer ma plus profonde gratitude aux pays membres, aux partenaires de développement, à la direction du FMI, ainsi qu'à son département Afrique (AFR), à l'Institut pour le développement des capacités (ICD) et aux départements du FMI impliqués dans le DC, pour leur appui. Leurs orientations stratégiques, mobilisation active et soutien financier ont été déterminants pour les accomplissements du Centre. Ils ont permis à l'AFRITAC Sud de réagir avec souplesse à l'évolution des besoins régionaux et d'obtenir des résultats notables qui renforcent les institutions et développent le capital humain aux fins d'une amélioration de la politique macroéconomique.

Les retombées de nos services de DC sont manifestes dans plusieurs domaines.

Ce rapport comprend des exemples de jalons franchis récemment par des pays membres, qui ont un rapport direct avec le renforcement des fondamentaux macroéconomiques et l'accroissement de la résilience. Il est ressorti des panels tenus au cours de la réunion du comité d'orientation (CO) en juillet 2026 que l'appui de l'AFRITAC Sud a aidé des pays membres à traduire le DC en réformes pratiques, institutions plus robustes, outils de politique améliorés et coordination plus efficace des administrations publiques.

Ces résultats témoignent de l'efficacité de notre programme de DC et de l'engagement résolu des pays membres à mener à bien les réformes. Au nombre des exemples récents figurent l'atteinte de plusieurs repères structurels par des pays membres (Comores, Madagascar, Zambie, Seychelles), des relèvements de notes souveraines (Afrique du Sud, Zambie), des progrès en matière de restructuration de la dette souveraine (Zambie), un retrait de la « liste grise » du Groupe d'action financière (Mozambique), un alignement sur la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) Plus du FMI (Maurice), des avancées sur le plan de l'amélioration des cadres monétaires (Afrique du Sud), ainsi qu'une amélioration de l'information et de la transparence budgétaires dans la région. Ces changements sont de nature à contribuer à la stabilité et à la prospérité de la région.

Les accomplissements en question

tiennent à plusieurs facteurs : 1) une stratégie de DC bien coordonnée et en phase avec les priorités du FMI en matière de prêt et de surveillance ; 2) des modalités de prestation du DC souples, adaptées aux mutations des besoins des pays et axées sur les résultats ; 3) l'accent mis sur les pays bénéficiant de programmes du FMI et ceux se trouvant en situation de fragilité ; 4) une capacité de réaction rapide et un suivi dans la durée de l'exécution des projets de DC par l'AFRITAC Sud ; enfin, 5) une mobilisation des donateurs à haut niveau et un dialogue fructueux sur les partenariats aux fins du financement et des innovations

afférents au DC, sous-tendus par une coordination avec les partenaires de développement sur le terrain.

Pour évoluer dans l'environnement contemporain – caractérisé par l'incertitude, des perturbations et la fragmentation – avec des volants limités, les administrations ont besoin de se renforcer dans le domaine l'élaboration des politiques économiques. L'Afrique subsaharienne a connu un redressement soutenu en 2025, avec une croissance robuste, une inflation en baisse et une amélioration des soldes budgétaire et extérieur – tout cela grâce notamment à des politiques saines, des services de DC adaptés et une conjoncture extérieure favorable. Toutefois, les perspectives se sont assombries en raison d'incertitudes liées à la guerre au Moyen-Orient et à ses répercussions. Les chocs récurrents ont accru les tensions sur les marges de manœuvre budgétaires et extérieures dans des pays déjà confrontés à l'insécurité alimentaire, à la baisse de l'aide et à l'accentuation des risques climatiques. Les pays à faible revenu et les pays fragiles sont davantage susceptibles d'être touchés.

Les projets de DC appuyés par le FMI et l'AFRITAC Sud en cours dans la région restent cruciaux. Des mesures pragmatiques et crédibles, notamment celles concourant à la transformation structurelle, sont déterminantes pour préserver la stabilité, assurer une transition vers une trajectoire de croissance plus vigoureuse et renforcer la résilience. Il s'agit notamment de réformes visant à renforcer la compétitivité, diversifier l'économie et les échanges, renforcer la résilience climatique et tirer parti des possibilités offertes par le passage au numérique. Le renforcement des fondamentaux macroéconomiques dépendra aussi des efforts de longue haleine visant à mener à bien les réformes de la gestion des finances publiques (GFP), améliorer les régimes fiscaux et l'administration des recettes, renforcer la gestion de la dette, renforcer de même la surveillance du secteur financier et les cadres monétaires, promouvoir l'inclusion financière, ainsi qu'améliorer la gouvernance, la transparence et la qualité des données.

Le programme de DC de l'AFRITAC Sud s'articule autour de ces objectifs. Il demeure en grande partie inchangé, de

l'exercice 2025 à celui de 2026, ce qui se justifie pour l'essentiel par la pertinence continue des projets de DC en cours. Au cours de l'exercice 2026, l'AFRITAC Sud a mis en œuvre 143 activités de DC, dont 111 missions d'assistance technique (AT), 27 ateliers de formation régionaux et inter-régionaux, ainsi que plusieurs détachements professionnels, pour un coût estimé à 9,1 millions de dollars. Le Centre a suivi de près le taux d'exécution des projets de DC au niveau des différents portefeuilles et a ajusté la répartition des ressources de sorte à ne pas dépasser le budget de fonctionnement approuvé par le CO en décembre 2025. Cela a nécessité de réaffecter des ressources financières entre des portefeuilles, redéfinir l'ordre de priorité des activités, rechercher des gains d'efficacité en collaboration avec l'Institut de formation pour l'Afrique (IFA) et d'autres centres AFRITAC et de mobiliser des ressources financières auprès d'autres instruments et partenaires du FMI en coordination avec le département AFR et les départements de prestation de services de DC du FMI. Conjugués aux importantes initiatives de mobilisation de ressources financières de l'ICD, ces efforts ont permis d'améliorer les perspectives de financement et de liquidité et de réduire le déficit de financement à 6,6 millions de dollars. Le coût du programme de travail de l'exercice 2027 est estimé à 11,1 millions de dollars, montant qui couvre les dépenses ponctuelles liées au déménagement du Centre et à l'évaluation externe à mi-parcours. Le projet visant à déménager les locaux de l'AFRITAC Sud et de l'IFA est en cours et devrait être achevé début 2027.

Dans le cadre de sa stratégie de sensibilisation, l'équipe de l'AFRITAC Sud a continué de travailler en étroite concertation avec les principaux partenaires afin de définir des priorités stratégiques communes et de renforcer les synergies.

Au cours de l'exercice 2026, le Centre a apporté sa contribution à la revue annuelle du programme SIMF (Supporting IMF) du Royaume-Uni et à la revue de l'achèvement du programme. En outre, l'AFRITAC Sud a participé à la deuxième réunion annuelle de coordination de l'accord ECOGOVA de l'Union européenne (UE) et travaille à la mise en œuvre des recommandations du rapport de l'exercice de suivi axé sur les résultats. Le

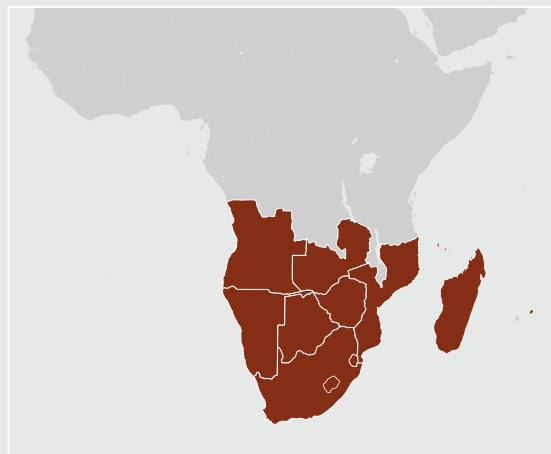
Centre se félicite des notes très positives et des recommandations de ces revues, qui demeurent des éléments d'information importants pour son programme de DC. D'autres éléments d'information sont tirés des réunions tenues régulièrement en cours d'exercice par des experts de l'AFRITAC Sud avec des groupes de partenaires de développement à l'occasion de missions sur le terrain, ainsi que des réunions tenues par la direction respective de l'ICD et de l'AFRITAC Sud à l'occasion de missions de mobilisation de financements et de sensibilisation.

L'évaluation externe à mi-parcours du programme de la phase III du Centre (exercices 2024-28) est en cours. Elle vise à apprécier les résultats de l'AFRITAC Sud par rapport aux objectifs du programme de la phase III ; examiner l'efficacité de la prestation de services de DC ; examiner la stratégie de DC, la gouvernance et les activités du Centre ; et apprécier les avancées de la mise en œuvre des recommandations des évaluations passées. Par ailleurs, l'évaluation en question permettra de tirer des enseignements utiles pour éclairer la conception du programme de la Phase IV de l'AFRITAC Sud. Il est prévu que les évaluateurs présentent leurs conclusions et recommandations lors de la réunion annuelle suivante du CO à la mi-2027. L'évaluation comportera des consultations avec des pays membres, partenaires de développement, départements du FMI et autres parties prenantes. Les membres du CO et les partenaires sont encouragés à participer activement et à formuler des observations, dans la mesure où ces contributions seront essentielles pour évaluer les résultats, mettre en évidence les enseignements tirés et renforcer le programme de DC dans le futur.

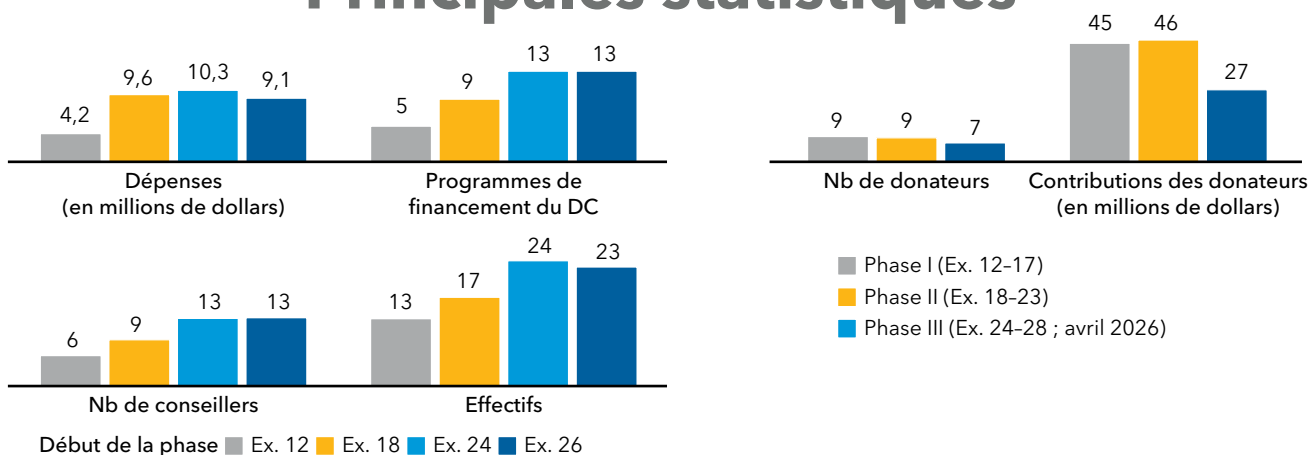
Le présent rapport comprend des sections sur les perspectives économiques régionales, l'exécution du programme de l'exercice 2026 et les priorités pour l'exercice 2027 assorties d'exemples de retombées du DC, le programme de formations de l'AFRITAC Sud et les résultats des récentes enquêtes sur les formations, le budget et la stratégie de mobilisation de financements de l'AFRITAC Sud, ainsi que les risques afférents à la mise en œuvre du programme de travail de l'exercice 2027 et la stratégie d'atténuation correspondante.

en chiffres

- 13** pays membres
- 3** pays membres fragiles ou touchés par un conflit
- 3** pays menant un programme appuyé par le FMI (juin 2026)
- 13** conseillers résidents
- 13** axes de travail



Principales statistiques



Activités de DC depuis 2011

- >140** missions d'AT par an
- >40** détachements professionnels
- >290** ateliers et formations

Statistiques des formations (ex. 12 à ex. 26)

>8 000 participants de pays de l'AFRITAC Sud



Femmes : **42 %**
Hommes : **58 %**



Anglophones : **72 %**
Francophones : **13 %**
Lusophones : **15 %**

SECTION II

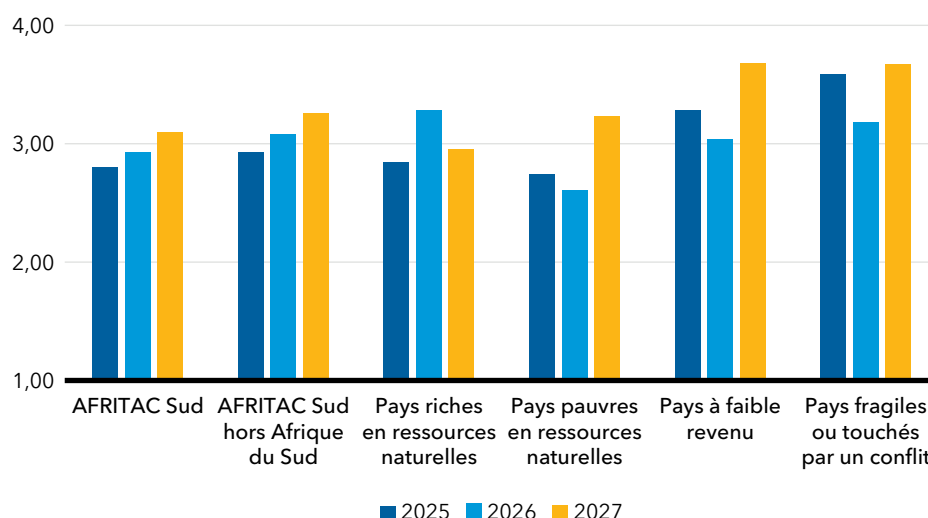
PERSPECTIVES
ÉCONOMIQUES
RÉGIONALES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

La guerre au Moyen-Orient a assombri les perspectives de croissance dans la région de l'Afrique subsaharienne.

La croissance devrait être ramenée à 4,3 % en 2026 – soit 0,3 point de pourcentage en dessous des prévisions de janvier 2026 du FMI. Les répercussions attendues sont hétérogènes : les exportateurs de pétrole sont susceptibles de réaliser des recettes plus robustes, tandis que les importateurs de pétrole verraient leur balance commerciale se dégrader, le coût de la vie se renchérir et la croissance ralentir. L'inflation médiane dans la région de l'Afrique subsaharienne devrait monter à 5 % d'ici fin 2026, ce qui représente une hausse de 1,6 point de pourcentage, due à un renchérissement des prix de l'énergie, des engrais et des denrées alimentaires, exacerbé par une dépréciation des monnaies. Dans la région couverte par l'AFRITAC Sud, les perspectives sont pareillement hétérogènes. La croissance dans cette région devrait légèrement remonter pour s'établir à 2,9 % en 2026, ce qui représente une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'octobre 2025¹ (graphique 1). L'inflation médiane dans la région de l'Afrique subsaharienne devrait s'amplifier, passant de 3,9 % en 2025 à 5,5 % en 2026, en

GRAPHIQUE 1. AFRITAC SUD : CROISSANCE DU PIB RÉEL (EN POURCENTAGE)



raison d'un renchérissement des coûts du pétrole, du gaz, des engrais et du transport maritime, pesant ainsi sur le coût de la vie. À la suite des réformes budgétaires entreprises récemment par des membres de l'AFRITAC Sud, la dette publique médiane s'est stabilisée et devrait continuer à se contracter pour s'établir à 50,8 % en 2026. Néanmoins, des difficultés ayant trait à la viabilité de la dette perdurent : quatre membres de l'AFRITAC Sud sont surendettés ou présentent un risque élevé de surendettement²

(Comores, Mozambique, Zambie, Zimbabwe).

Priorités de l'action publique³

Les pouvoirs publics doivent s'attacher à riposter au choc à court terme et à renforcer la résilience à moyen terme.

Les mesures prioritaires à court terme consistent à préserver le bon ancrage des anticipations d'inflation et à protéger les plus vulnérables de la hausse du coût de la vie en leur octroyant des aides ciblées

¹Moyenne simple pour la région couverte par l'AFRITAC Sud. En excluant l'Afrique du Sud, qui représente environ 60 % du PIB de la région couverte par l'AFRITAC Sud, la croissance s'accélérera, passant de 2,9 % en 2025 à 3,1 % en 2026.

²Liste des AVD « PFR » pour les pays admissibles au fonds fiduciaire RPC, au 31 mars 2026.

³Extrait des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*, avril 2026 : « Des progrès durement acquis et mis à l'épreuve ».



1 pays avec une inflation à deux chiffres



4 pays dont la dette des administrations publiques est < à 20 %



4 pays dont la dette des administrations publiques est > à 60 %



3 pays dont la couverture des importations est < à 3 mois



4 pays menant des programmes appuyés par le FMI

et limitées dans le temps. Les stratégies budgétaires doivent conjuguer crédibilité et flexibilité. Les pays exportateurs de pétrole devraient considérer ces recettes exceptionnelles comme une aubaine temporaire et reconstituer leurs réserves. Les pays importateurs de pétrole devraient préserver leurs dépenses sociales et de développement prioritaires tout en augmentant leurs recettes intérieures, en améliorant l'efficacité de leurs

dépenses et en renforçant leur gestion des finances publiques. Il convient que les pays hâtent la mise en œuvre de réformes structurelles propices à la croissance et à la diversification de l'économie. L'intégration régionale peut donner un coup de fouet à la croissance et améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement dans un paysage géopolitique en pleine évolution. L'approfondissement des marchés financiers intérieurs peut

permettre de mobiliser davantage de financements en monnaie locale. Pour mettre l'intelligence artificielle au service de la productivité, il faudra que les pays assurent un accès élargi et fiable à l'électricité et réalisent des investissements dans les infrastructures numériques, les compétences, la cybersécurité et la gouvernance des données.

SECTION III

EXÉCUTION DU PROGRAMME DE DC DE L'EXERCICE 2026 ET PRIORITÉS POUR L'EXERCICE 2027

EXÉCUTION DE L'EXERCICE 2026

L'AFRITAC Sud a mis en œuvre plus de 140 activités de DC axés sur des pays au cours de l'exercice 2026, affichant un taux d'exécution de 95 % par rapport au programme révisé approuvé

en décembre 2025 (tableau 1). Environ 29 % d'entre elles ont soutenu **quatre pays se trouvant dans une situation de fragilité, conflit ou transition**. La prestation de services de DC a continué à

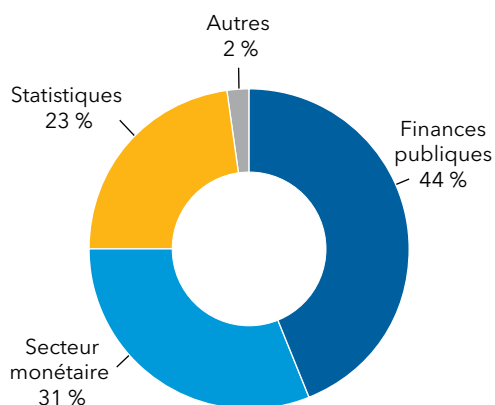
porter essentiellement sur les axes de travail budgétaires, suivis par les secteurs monétaire et financier et les statistiques (graphique 2). **Le format « en personne » est resté la principale modalité de**



Mission TADAT : réunion d'experts de l'AFRITAC Sud et du département des finances publiques du FMI (FAD) avec D' Navinchandra Ramgoolam, Premier ministre de Maurice et M. Rohit Ramnawaz, directeur général de l'Autorité des recettes de Maurice (5 mars 2026)



GRAPHIQUE 2. ACTIVITÉS DE DC DE L'EX. 2026
(PART PAR SECTEUR)



GRAPHIQUE 3. INTENSITÉ DU DC DE L'EX. 2026
(NOMBRE D'ACTIVITÉS)

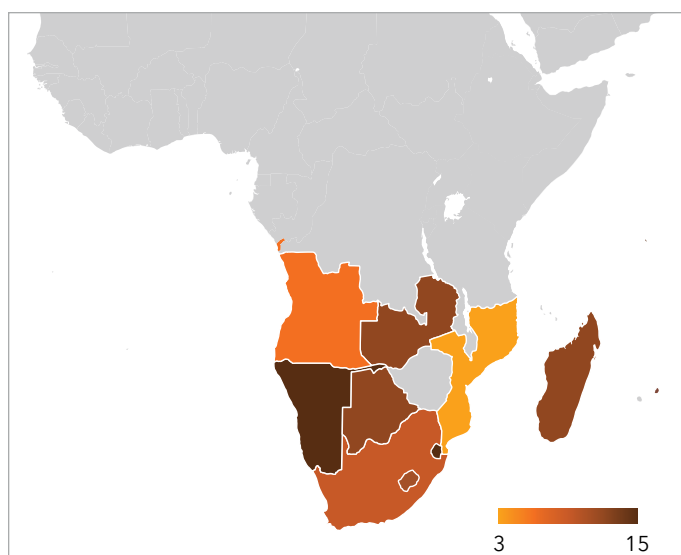


TABLEAU 1. AFRITAC SUD - EXÉCUTION DES EX. 2024 À 2026 ET
PROGRAMME POUR L'EX. 2027 PAR PROGRAMME DE FINANCEMENT

(en nombre d'activités de DC)

Programme de financement	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Taux d'exécution de l'ex. 2026 (%) ¹	Programme pour l'ex. 2027
Contrôle et réglementation bancaires	28	25	22	19	19	100	20
Administration douanière	23	17	16	21	19	90	18
Droit financier et budgétaire	3	4	2	2	2	100	1
Infrastructures des marchés financiers et technologies financières	18	9	15	17	11	65	12
Statistiques des finances publiques et de la dette publique	1	8	10	10	13	130	10
Cours de formation en macroéconomie	4	2	2	2	1	50	2
Opérations sur les marchés monétaires et de change	15	16	14	14	14	100	20
Gestion des finances publiques	40	35	26	32	33	103	35
Statistiques du secteur réel	22	15	17	18	20	111	21
Administration fiscale	22	16	19	15	11	73	16
Total général	176	147	143	150	143	95	155

¹Sur la base du programme révisé.

TABLEAU 2. AFRITAC SUD - EXÉCUTION DES EX. 2024 À 2026 ET PROGRAMME POUR L'EX. 2027 PAR PAYS

(en nombre d'activités de DC)

Pays membres de l'AFRITAC Sud	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Taux d'exécution de l'ex. 2026 (%) ³	Programme pour l'ex. 2027
Angola	5	9	8	4	4	100	4
Botswana	10	11	7	9	7	78	11
Comores	19	16	13	15	15	100	10
Eswatini	14	8	13	13	13	100	15
Lesotho	12	12	8	9	8	89	15
Madagascar	14	17	11	10	7	70	15
Maurice	8	6	10	11	12	109	16
Mozambique	10	4	6	4	3	75	7
Namibie	16	12	12	12	13	108	15
Régional ¹	27	18	19	26	27	104	15
Seychelles	14	14	15	14	13	93	11
Afrique du Sud	7	3	4	6	5	83	3
Zambie	10	7	5	7	7	100	11
Zimbabwe	10	10	12	10	9	90	7
Total général	176	147	143	150	143	95	155
PFC + PFT ²	53	47	42	39	34	87	39
Part du total, régional exclu (%)	36 %	36%	34%	31%	29%	-	28 %

¹Inclut les ateliers régionaux financés par l'AFRITAC Sud et en collaboration avec l'IFA et d'autres centres AFRITAC.

²Pays fragiles ou touchés par un conflit (PFC) : Comores, Mozambique et Zimbabwe. Pays fragiles en transition (PFT) : Madagascar.

³Sur la base du programme révisé.

prestation, ce qui s'explique par les préférences des pays membres et la valeur constante des échanges en face à face.

La diversité d'intensité des services de DC entre les pays s'explique par les différences de besoins, le niveau de mobilisation du programme et l'appui complémentaire d'autres instruments et partenaires (graphique 3 et tableau 2).

D'autres instruments du FMI, notamment le Partenariat mondial pour les finances publiques (PMFP), la facilité de gestion de la dette financée par le JSA, le fonds « Données pour décider » (D4D), le fonds fiduciaire pour la LBC/FT et le fonds fiduciaire pour la gouvernance et la lutte contre la corruption ont continué à soutenir plusieurs projets de DC dans la région, dans certains cas avec un cofinancement de l'AFRITAC Sud. Le programme de DC est resté en grande partie inchangé par rapport à l'exercice 2025, ce qui dénote une continuité de la mise en œuvre des

projets de DC. Les domaines prioritaires ont été notamment les suivants :

- **Gestion des finances publiques :** l'AFRITAC Sud a mis en œuvre 33 activités de DC portant sur l'évaluation de la gestion des investissements publics (EGIP), l'élaboration de lignes directrices et l'évaluation de projets (Botswana, Eswatini, Lesotho, deux ateliers régionaux) ; les entreprises publiques – contrôle, information (établissement de rapports) et gestion des risques associés (Comores, Lesotho, Zambie) ; le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) (Eswatini, Namibie, Zambie, atelier régional) ; la loi de responsabilité budgétaire (Maurice) ; la comptabilité et l'information (établissement de rapports) – information financière annuelle conformément au passage à la comptabilité sur la base des droits

constatés prescrit par les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), arriérés de dépenses et élaboration du budget (Angola, Comores, Eswatini, Madagascar, Zimbabwe, atelier interrégional) ; la gestion de la trésorerie – contrôles internes, passage au numérique et mise en œuvre du système intégré d'information relatif à la gestion financière (IFMIS) (Afrique du Sud, Comores, Lesotho, Mozambique, Seychelles, atelier régional sur la gestion de la trésorerie pour les pays africains lusophones – conjointement avec le département des finances publiques.

- **Administration fiscale :** 11 activités de DC axées sur le contrôle de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (Angola) ; l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT)/post-TADAT (Eswatini, Maurice, Zimbabwe) ;



Mission sur les contrôles internes (Lesotho, octobre-novembre 2025)



Mission relative au CBMT (Namibie, décembre 2025)



Atelier conjoint régional sur le TADAT (Maurice, septembre 2025)



Formation sur mesure sur « l'application pratique des principes de gestion des risques » pour les agents des douanes (Maurice)

l'audit (Namibie) ; la gestion de la dette (Seychelles) ; et des ateliers sur l'« enquête internationale sur l'administration des recettes (ISORA) » (conjointement avec l'AFRITAC Est et l'AFRITAC Ouest 2), l'« examen TADAT pour la région Afrique » (dirigé

par le siège du FMI, conjointement avec l'AFRITAC Est et l'AFRITAC Ouest 2), la « gestion des recettes du secteur informel » et le thème « leadership et gestion des réformes pour les administrations des recettes lusophones ».

- **Administration douanière** : l'AFRITAC Sud a appuyé 19 activités de DC portant sur la gestion des risques et l'application de mesures coercitives (Comores, Eswatini, Maurice) ; l'analyse miroir des données (Eswatini, Seychelles) ; la facilitation des

échanges – programmes ciblant les petits commerçants et respect des obligations douanières (Zimbabwe) ; la gouvernance – audit interne (Madagascar) ; le secteur extractif (Namibie) ; et l'établissement de la valeur (Afrique du Sud). Les ateliers régionaux et interrégionaux ont couvert les « audits après dédouanement » (activité assurée par l'AFRITAC Ouest 2), le « plan de respect des procédures douanières » (activité assurée par le siège du FMI), la « gestion des recettes du secteur informel » et l' « enquête internationale sur les administrations douanières » (activité assurée par le siège du FMI à l'intention de fonctionnaires de Madagascar).

• Contrôle et réglementation

bancaires : 20 activités de DC axées sur l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité des dispositifs de contrôle basé sur les risques (CBR) (Comores, Eswatini, Maurice, Seychelles), la mise en œuvre des cadres de Bâle II et Bâle III (Botswana, Mozambique) et la promotion d'une gouvernance d'entreprise efficace pour les banques (Zimbabwe). Les activités de DC ont également poursuivi l'élaboration des évaluations des risques de cybersécurité (Seychelles). Les ateliers régionaux et interrégionaux ont notamment porté sur le « contrôle efficace des risques financiers liés au climat dans le secteur bancaire » (pour les régions couvertes par l'AFRITAC Sud, l'AFRITAC Centre et l'AFRITAC Ouest) et le « pilier II » (activité assurée par l'AFRITAC Centre et l'AFRITAC Ouest, avec la participation de pays de l'AFRITAC Sud).

• Infrastructures des marchés financiers (FMI) et technologies financières :

les missions, au nombre de 11, ont continué à se concentrer sur la surveillance des systèmes de paiement (Angola, Botswana, Maurice, Namibie, Zimbabwe), le dépositaire central de titres (DCT) – formation à la mise en place et à la surveillance (Namibie) ; les cryptoactifs/technologies financières – jetons indexés et nouvelles formes de monnaie (atelier régional) ; le contrôle basé sur les risques – renforcement de la structure et des ressources



Mission relative au secteur extractif – équipe de l'AFRITAC Sud avec des parties prenantes à la mine d'uranium de Husab (Namibie, février 2026)



Mission d'AT sur les cadres de politique monétaire et de communication institutionnelle (Maurice, février 2026)

(Seychelles) ; les principes régissant les infrastructures des marchés financiers (PIMF) – cadre de la politique de surveillance (Zambie) et examen du système de règlement brut en temps réel (Zimbabwe).

• Opérations sur les marchés monétaires et de change :

les activités de DC de l'AFRITAC Sud (14 missions) ont pour l'essentiel porté sur la mise en œuvre de la politique et les opérations monétaires (Afrique du Sud, Comores, Eswatini, Lesotho) ; la fourniture de liquidités d'urgence (FLU) (Madagascar, Seychelles), les dispositifs

de garantie (Comores), les systèmes de prévision et d'analyse (SPA) (Madagascar), les opérations de change (Angola) ; les communications de la banque centrale (Maurice) et les ateliers régionaux et interrégionaux sur les « cadres de garanties et meilleures pratiques en matière de gestion des garanties » (conjointement avec l'AFRITAC Est et l'AFRITAC Ouest 2), la « conception et mise en œuvre de politiques monétaires pour les pays de la zone monétaire commune » et le « marché obligataire en monnaie locale (MOML) » (activité assurée par



Mission sur l'amélioration et le changement de l'année de référence des comptes nationaux (Botswana, février 2026)

l'IFA avec la participation du conseiller résident de l'AFRITAC Sud en qualité de personne-ressource).

- **Statistiques du secteur réel** : les 20 activités de DC ont été axées sur la comptabilité nationale – changement de l'année de référence, améliorations du PIB annuel et trimestriel (Afrique du Sud, Botswana, Comores, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Seychelles, Zambie, Zimbabwe) ; indices des prix – mises à jour de l'indice des prix à la consommation (IPC) (Comores, Seychelles), élaboration de l'indice des prix à la production (IPP) (Botswana, Lesotho, Maurice) ; PIB trimestriel – élaboration et tableaux des ressources et des emplois (ateliers interrégionaux et régionaux). Par ailleurs, le fonds D4D du FMI a financé des missions en Zambie sur l'IPP et au Mozambique sur la comptabilité nationale.

- **Statistiques des finances publiques et de la dette publique** : les activités sont restées axées sur l'extension de la couverture et l'amélioration de la qualité des statistiques des finances publiques et de la dette publique dans l'optique de passer au MSFP 2014 (Botswana, Lesotho, Madagascar, Maurice, Namibie, Seychelles,



Mission relative aux statistiques des finances publiques (Zambie, janvier 2026)

Zambie), et les ateliers régionaux et interrégionaux sur les « statistiques des finances publiques et de la dette publique », la « consolidation des opérations financières des administrations publiques (Togo, activité assurée par l'AFRITAC Ouest), la « qualité des données sources et cohérence des statistiques des finances publiques (Côte d'Ivoire, activité assurée par l'AFRITAC Ouest) et la « classification des fonctions des administrations publiques » (activité assurée par l'AFRITAC Est).

- **Droit financier et budgétaire⁴** : l'AFRITAC Sud a continué à compléter les activités de DC de LEG dans la région couverte. Au cours de l'exercice 2026, le Centre a partiellement financé une mission d'AT conjointe FMI-Banque mondiale en Zambie visant à réaliser une évaluation diagnostique du MOML. La mission a évalué l'adéquation de l'environnement et le niveau de développement des six composantes fondamentales du marché⁵, identifié les goulets d'étranglement sapant le caractère

⁴L'AFRITAC Sud ne dispose pas d'un conseiller résident dédié à ce domaine. La plupart des demandes sont traitées et financées par le siège du FMI.

⁵Marché monétaire, marché primaire, marché secondaire, base d'investisseurs, infrastructure du marché financier, cadre juridique et réglementaire.

fonctionnel du marché et formulé un plan de réforme pour remédier aux lacunes identifiées.

- **Cours de formation en**

macroéconomie : en collaboration avec l'IFA, le Centre a financé un cours sur les « aspects macroéconomiques du changement climatique (MCC) », qui a été l'occasion d'expériences d'apprentissage enrichissantes. Le cours a opportunément réservé un laps de temps pour les exposés des participants, qui ont favorisé les échanges entre pairs sur un éventail de sujets. Les participants ont apprécié l'orientation pratique du cours et le fait qu'il aborde les dimensions macroéconomiques du changement climatique et des questions transversales connexes.

- **Quelques initiatives d'appui au DC par d'autres instruments du FMI** : pour compléter le financement de l'AFRITAC Sud et atténuer les conséquences du déficit de financement du Centre pour des projets de DC importants, les conseillers résidents de l'AFRITAC Sud financés par le FMI ont continué à appuyer plusieurs projets de DC relatifs à la gestion de la dette, à la législation en matière de dette ainsi qu'à la gouvernance et la lutte contre la corruption – domaines dans lesquels la demande de DC est forte et croissante⁶ (tableau 3). De plus, le Centre a continué à exploiter les possibilités de synergie et de financement de certains projets/activités au moyen d'autres instruments et fonds thématiques du FMI tels que le PMFP, le fonds D4D, le Japon, la RSSF et la LBC/FT. À compter de l'exercice 2026, le JSA finance un expert résident à temps complet basé à Maurice, pour assurer des services de DC sur la gestion de la dette, le développement des marchés de la dette, l'amélioration de la transparence de la dette et le renforcement des capacités en matière d'analyse de viabilité de la dette.



Formation aux aspects macroéconomiques du changement climatique (Maurice, mai 2025)



Mission de développement des capacités sur le cadre juridique de gestion de la dette publique (Seychelles, juin-juillet 2025)

⁶Le personnel de l'AFRITAC Sud comprend un expert résident à temps complet sur la gestion de la dette, financé par le JSA et appuyé par MCM, qui appuie les 13 pays membres ; un conseiller résident sur la législation en matière de dette, financé par le JSA et appuyé par LEG, qui couvre certains pays relevant des départements AFR, MCD et APD ; et un conseiller résident sur la gouvernance et la lutte contre la corruption, financé par LEG GAC, qui couvre les pays de la région d'Afrique subsaharienne.

TABEAU 3. PRINCIPALES ACTIVITÉS DE DC DISPENSÉES PAR DES ORGANISMES AUTRES QUE L'AFRITAC SUD AU COURS DE L'EX. 2026

Pays	Thème
Gestion de la dette, législation en matière de dette, cadres macroéconomiques, et gouvernance et lutte contre la corruption	
Botswana	Stratégie d'endettement à moyen terme/plan d'emprunt annuel
Botswana	Analyse de viabilité de la dette
Comores	Stratégie d'endettement à moyen terme/plan d'emprunt annuel
Lesotho	Marchés obligataires en monnaie locale
Maurice	Stratégie d'endettement à moyen terme/plan d'emprunt annuel
Régional	Gestion de trésorerie et de la dette (cours de l'IFA)
Régional	Cadre relatif au risque souverain et à la viabilité de la dette pour les pays ayant accès aux marchés
Régional	Renforcement des pratiques du marché primaire
Seychelles	Stratégie de la dette à moyen terme
Seychelles	Suivi du marché secondaire
Seychelles	Cadre juridique de la gestion de la dette publique
Comores	Opérationnalisation du régime de déclaration de patrimoine
Zambie	Opérations de gestion des passifs
Comores	Mise en œuvre de la déclaration de patrimoine
Angola	Cadres macroéconomiques
Zimbabwe	Cadres macroéconomiques



Mission d'AT sur la gouvernance et la lutte contre la corruption - mise en œuvre de la déclaration de patrimoine (Comores, juin 2025)

ENCADRÉ 1. MISE À PROFIT DE SYNERGIES AU MOYEN DE MISSIONS DE DC PLURIDISCIPLINAIRES

Missions pluridisciplinaires : l'AFRITAC Sud continue de mettre à profit des synergies au moyen de missions pluridisciplinaires, qui intègrent des expertises dans des domaines de DC dans le cadre d'une action unique visant à fournir une AT coordonnée, efficace et à fort impact. Le Centre a appuyé plusieurs missions pluridisciplinaires dans des domaines

tels que la gestion de trésorerie et de la dette (Zambie), la gestion de la dette et législation sur la dette (Seychelles), ainsi que les infrastructures des marchés financiers et le contrôle bancaire (Seychelles), et a organisé un atelier sur le MOML (activité assurée dans les locaux de l'AFRITAC Sud par les conseillers résidents financés par les départements MCM et LEG). Les

efforts de coordination continuent à s'intensifier entre les experts en GFP et en SFP, sur l'information budgétaire, et entre experts dans les domaines fiscal et douanier, sur la mobilisation des recettes. À l'avenir, des missions conjointes seront envisagées pour renforcer les collaborations dans le cadre des axes de travail transversaux.



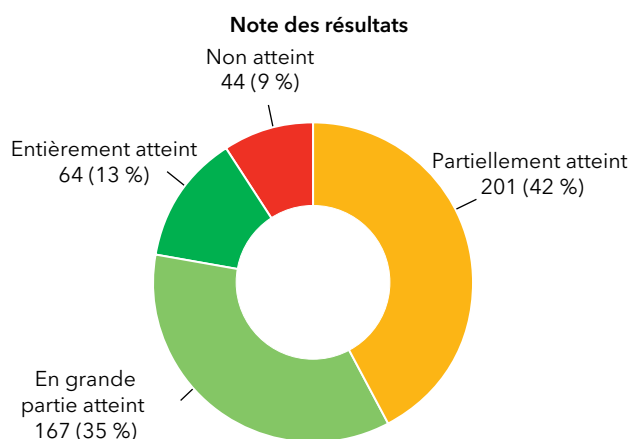
Atelier régional sur la gestion de trésorerie pour les pays lusophones africains (Maurice, 16-20 mars 2026)

Des informations complémentaires et éclairages relatifs à la mise en œuvre du programme de travail de 2026 ainsi que des observations de fonctionnaires sont disponibles dans les [bulletins d'information de l'AFRITAC Sud](#) et les annexes d'information de ce rapport.

EXEMPLES DE RÉUSSITE DE DC (EXERCICE 2026)

Les projets de DC financés par l'AFRITAC Sud couvrent un large éventail de pays et d'axes de travail, dont bon nombre affichent des avancées satisfaisantes par rapport aux résultats et objectifs ciblés. Les notes au titre de la gestion axée sur les résultats (GAR) font ressortir les résultats tangibles obtenus par les pays membres de l'AFRITAC Sud dans plusieurs domaines. Les activités d'appui au DC passées et en cours ont sensiblement contribué à atteindre plusieurs jalons et résultats ciblés (graphique 4). L'AFRITAC Sud a soutenu plusieurs projets de DC depuis l'exercice 2024 – marquant le début de la phase III.

GRAPHIQUE 4. ÉTAT D'AVANCEMENT SUR LES OBJECTIFS⁷



⁷Résultats relatifs à un seul pays notés dans le cadre de projets actifs durant la phase III, autrement dit au titre desquels des activités ont été mises en œuvre à partir du 1^{er} mai 2023. Données obtenues le 8 mai 2026 auprès du CDMAP.

Les exemples spécifiques à des pays ci-après illustrent l'efficacité des mesures de DC. Les rapports et les bulletins d'information du CO de l'AFRITAC Sud présentent des exemples nationaux plus détaillés, qui incluent des jalons récemment franchis dans des domaines essentiels tels que :

- **La gestion des finances publiques**

- Botswana : renforcement des dispositifs juridiques et institutionnels de GFP, y compris des améliorations visant à éclairer les plans de restructuration organisationnelle du MdF en vue de relever les résultats de GFP
- Comores : amélioration des fonctions de la gestion de trésorerie
- Eswatini : mise en place d'un nouveau système de traçage des factures afin de suivre les engagements de dépenses et l'accumulation d'arriérés
- Lesotho : mise en œuvre de réformes de GFP, qui s'est traduite par 1) une réduction des soldes bancaires non rapprochés depuis 2024 ; 2) le déploiement d'une passerelle de paiement de recettes aux fins de la perception électronique des recettes non fiscales au niveau de plusieurs ministères ; 3) la mise en œuvre d'un nombre important de contrôles internes de l'IFMIS ; et 4) une réduction de l'encours d'arriérés de dépenses
- Lesotho : amélioration de la gestion des risques budgétaires, basée sur la publication des déclarations de risque budgétaire des entreprises publiques dans les [rapports annuels des entreprises publiques](#) et la publication, pour l'ensemble du gouvernement, des [énoncés des risques budgétaires](#) couvrant les risques liés aux chocs macroéconomiques, à la dette publique, aux réclamations fondées en droit, ainsi qu'à d'autres facteurs spécifiques à compter de 2024. En procédant à une analyse des risques budgétaires, les autorités ont identifié une exposition de l'État à des réclamations fondées en droit équivalentes à 2,7 % du PIB.

- Madagascar : adoption d'une nouvelle loi sur la gestion de trésorerie – repère structurel (RS) relatif au renforcement du compte unique du Trésor dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC) du FMI
- Seychelles : avancées de la modernisation de la GFP et de la législation sur la dette publique
- Zambie : avancées de la mise en œuvre d'un éventail de réformes essentielles de la GFP visant à renforcer le cadre budgétaire, [améliorer la gestion des risques budgétaires](#), compléter la revue des PIMF et établir une fonction de gestion de trésorerie plus efficace

- **Administration des recettes**

- Comores : atteinte de RS dans le cadre de la FEC du FMI, y compris des mesures qui ont permis de renforcer les procédures douanières, d'améliorer la précision du paramétrage des taxes dans SYDONIA et d'augmenter de 20 % le nombre de contribuables actifs au niveau de la Direction des grandes et moyennes entreprises, en envoyant à tous ces contribuables une demande de déclaration
- Namibie : amélioration de l'efficacité de la perception des recettes et de l'administration des recettes fiscales, y compris en matière de respect des obligations
- Seychelles : élaboration d'une stratégie de passage au numérique
- Namibie et Zimbabwe : renforcement de la capacité de la NamRA et de la ZIMRA à gérer les réformes stratégiques, au moyen du développement des capacités des dirigeants

- **Opérations sur les marchés monétaires et de change**

- Botswana : avancées considérables dans l'opérationnalisation d'un cadre de FLU efficace
- Lesotho : introduction d'effets de la banque centrale et d'une facilité permanente de dépôt
- Maurice : amélioration de la communication sur la politique monétaire

- **Contrôle et réglementation bancaires**

- Botswana : mise en œuvre du cadre juridique, qui a été renforcé plus avant par l'élaboration et la mise en œuvre d'outils et de manuels de contrôle adaptés et fondés sur les risques aux fins de la LBC/FT
- Mozambique : élaboration de projets de règlements couvrant Bâle II et III et la gouvernance d'entreprise pour les banques, qui marque une avancée dans le cadre de programmes de réforme de longue date
- Seychelles : mise en œuvre d'une nouvelle notation des risques et d'un nouveau processus de planification des mesures de contrôle, qui constitue une étape importante dans la mise en place d'un cadre de CBR efficace

- **Statistiques macroéconomiques**

- Angola : mesures visant à améliorer la transparence et la responsabilité, notamment le lancement de rapports budgétaires trimestriels prévus par le manuel de statistiques des finances publiques (MSFP) en vue de renforcer la surveillance par le public
- Botswana : statistiques améliorées grâce à l'extension de la couverture des SFP au-delà de l'administration centrale
- Maurice : renforcement du système statistique national et mise à niveau par le passage à la [NSDD Plus](#)
- Zimbabwe : amélioration des estimations du PIB annuel en exploitant des données de TVA de la ZIMRA

- **LBC/FT**

- Lesotho : cadre juridique de LBC/FT renforcé pour remédier aux lacunes identifiées dans l'évaluation mutuelle de 2023 établie par le Groupe de lutte contre le blanchiment de capitaux d'Afrique orientale et australe
- Namibie : progrès dans la correction des lacunes stratégiques du système de LBC/FT

- **Gestion de la dette et législation en matière de dette**

- Seychelles : progrès dans la mise à niveau de la base juridique de la gestion de la dette et de la transparence de la dette
- Zambie : renforcement plus avant du cadre opérationnel applicable aux opérations de gestion du passif (OGP)
- Comores : mise en place d'un marché intérieur de bons de Trésor

- **Gouvernance et lutte contre la corruption**

- Comores : renforcement du régime de déclaration de patrimoine dans le cadre plus large de la lutte contre la corruption – la loi de 2023 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, qui vise à renforcer la transparence, la responsabilité et l'intégrité dans le secteur public, constitue une étape majeure
- Madagascar : publication du rapport d'évaluation diagnostique de la gouvernance assorti de recommandations prioritaires

Des informations complémentaires sur les exemples de réussite sont disponibles dans les [bulletins d'information de l'AFRITAC Sud](#).

Les panels à l'occasion de la réunion annuelle du CO de juillet 2026 ont offert aux pays membres une précieuse plateforme pour partager des exemples de réussite et autres expériences, et pour diffuser des solutions pratiques aux difficultés institutionnelles communes. Ils ont permis à différents pays de l'AFRITAC Sud se trouvant à des stades divers du processus de réforme d'échanger des enseignements et d'examiner les accomplissements, revers et approches susceptibles d'être adaptées à la situation de chaque pays. Les panels devraient par ailleurs favoriser la collaboration et le transfert de connaissances au sein de la région, notamment par le biais de détachements professionnels que l'AFRITAC Sud facilite, de sorte à accélérer les efforts de réforme dans la région. Les quatre panels suivants figuraient à l'ordre du jour :

- **Réformes de l'administration des recettes** – Maurice, la Namibie, l'Eswatini



Panel sur les réformes de l'administration des recettes

et les Seychelles ont échangé sur leurs avancées en matière de modernisation des administrations fiscale et douanière avec l'appui de l'AFRITAC Sud/FAD. Les accomplissements sont notamment une meilleure qualité de l'audit, des progrès en matière de modernisation des douanes, une meilleure utilisation d'outils diagnostiques tels que le TADAT et des avancées dans le domaine de la transformation numérique. Les Seychelles ont fait état d'améliorations concernant le respect des obligations en matière de TVA à la suite du lancement d'un portail unique pour les contribuables, tandis que la Namibie a mis en exergue des résultats plus robustes en matière de recettes et un processus préparatoire à l'imposition du pétrole et du gaz.

- **Développement des capacités des banques centrales** – la Bank of Mauritius (BOM) a présenté les avancées concernant la cybersécurité, la prévision et l'analyse, la mise en œuvre de la politique monétaire et, enfin, la

communication. Les accomplissements majeurs sont notamment l'élaboration d'une stratégie de cyberrésilience, la formulation de lignes directrices sur les cyberrisques et les risques liés aux technologies, la création d'un comité sectoriel sur la fonction de responsable de la sécurité de l'information, le renforcement du SPA et un dialogue plus structuré avec les parties prenantes pour soutenir les décisions de politique monétaire.

- **Gestion des risques budgétaires** – la Zambie, les Seychelles, l'Afrique du Sud et Madagascar ont partagé des expériences sur le renforcement des cadres de gestion des risques budgétaires. Les pratiques exemplaires incluent la mise en place d'unités ou comités dédiés au risque budgétaire, l'amélioration de l'établissement de rapports par les entreprises publiques, l'intégration de l'analyse des risques dans les décisions budgétaires, l'utilisation d'outils analytiques pour les risques



Panel avec la Bank of Mauritius sur les réformes de banque centrale

liés au climat et le passage d'une simple communication d'informations financières à une gestion plus globale du risque budgétaire.

- **Développement des capacités en matière statistique** – les Comores,

Madagascar et Maurice ont présenté leurs avancées dans les domaines de la comptabilité nationale, des statistiques budgétaires et des normes de diffusion des données. Les expériences réussies sont notamment le changement de l'année de référence pour le calcul du

PIB, les réformes de mise en conformité avec les versions actualisées des manuels sur les statistiques budgétaires et, enfin, les avancées de Maurice concernant l'adoption des NSDD Plus, avec l'appui d'une coordination interinstitutions et l'AT du FMI.

ENCADRÉ 2. APPROFONDISSEMENT DU PARTENARIAT AVEC MAURICE

L'appui relatif au DC en vue de moderniser la BoM a été un axe central de l'engagement du FMI aux côtés de Maurice ces dernières années. En collaboration avec le département MCM du FMI, l'ICD (projet financé par le Japon), et l'AFRITAC Sud, la BoM a accompli d'importantes avancées sur plusieurs axes de travail qui ont trait à la politique monétaire et à la stabilité financière et se renforcent mutuellement.

Renforcement de la résilience en matière de cybersécurité : l'ouverture aux mutations technologiques va de pair avec l'intégrité du système financier. Avec l'appui du département MCM et de l'AFRITAC Sud, la BoM met en œuvre une stratégie en matière de cyber-risque et de cyber-résilience, dont l'un des objectifs clés est d'accroître la résilience du secteur bancaire aux cybermenaces et risques technologiques. Cette initiative marque une étape importante dans le secteur bancaire, tout en plaçant Maurice en pointe des approches anticipatoires de la cybersécurité dans la région (Maurice s'est située au premier rang en Afrique et parmi les pays du premier niveau, selon le classement 2024 de l'indice mondial de cybersécurité). L'approche à plusieurs niveaux de la BoM en matière de cybersécurité, ses mesures prises en amont et le partage d'informations constituent un modèle de référence pour les banques centrales de la région.

Communication des banques centrales : la communication des banques centrales est extrêmement importante pour l'atteinte de leurs objectifs, en particulier pour celles d'entre elles qui utilisent le ciblage de l'inflation, pour lequel la gestion des attentes est essentielle. Les entreprises, particuliers et administrations publiques peuvent optimiser leur comportement dès lors qu'ils comprennent la nature du mandat de la banque centrale, la façon dont ce



Mission à la Bank of Mauritius sur le cadre de mise en œuvre de la politique monétaire (mai 2026)

mandat est énoncé et interprété, les instruments associés au mandat et la façon dont ceux-ci sont susceptibles d'être utilisés. Une communication efficace peut aider à renforcer la crédibilité de la banque centrale et de ses mesures, et partant la confiance à leur égard. La communication est pareillement importante du point de vue de la responsabilité de la banque centrale. La BoM, en collaboration avec l'AFRITAC Sud, a pris des mesures concrètes pour rendre la communication plus efficace, notamment en formulant des récits clairs, en veillant à adresser des signaux de politique cohérents et en contrecarrant la désinformation.

Système de prévision et d'analyse (SPA) : le SPA est le cadre analytique fondamental qui sous-tend la conduite de la politique monétaire. La politique monétaire a une incidence sur l'inflation avec un décalage dans le temps. En conséquence, le paramétrage monétaire doit être nécessairement tourné vers l'avenir. Le SPA appuie le paramétrage de politique monétaire orienté vers l'avenir en

générant des prévisions pour le futur, des scénarios d'action publique et des évaluations des risques liés aux paramètres de politique susceptibles d'atteindre l'objectif d'inflation. Il renforce ainsi la cohérence, la transparence et la crédibilité des décisions de politique. Au fil des ans, la BoM a mis au point un SPA de pointe avec l'appui de l'ICD.

Cadre de mise en œuvre de la politique monétaire (MPIF) : la politique monétaire ne prend effet qu'au moyen des opérations de la banque centrale avec le reste du monde. L'émission de « signaux » ou les opérations de communication (encore dites d'« open mouth ») des banques centrales ne sont pertinentes que si elles influencent les attentes relatives aux opérations réelles sur les marchés financiers. La BoM a accompli des efforts notables au fil des ans pour renforcer son cadre de mise en œuvre de la politique monétaire, de sorte à assurer une transmission plus efficace, cohérente et prévisible du taux directeur fixé sur la base du SPA.

ACTIVITÉS PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE L'EXERCICE 2027

Les échanges avec les autorités nationales ainsi que les enquêtes auprès des équipes des pays couverts par le département Afrique et les bénéficiaires des mesures de DC continuent de guider la formulation des programmes annuels de DC. Les évaluations récentes font ressortir une demande notable de DC dans de multiples domaines. Eu égard à la persistance des vulnérabilités et aux mutations de l'environnement extérieur, les priorités sont notamment les suivantes :

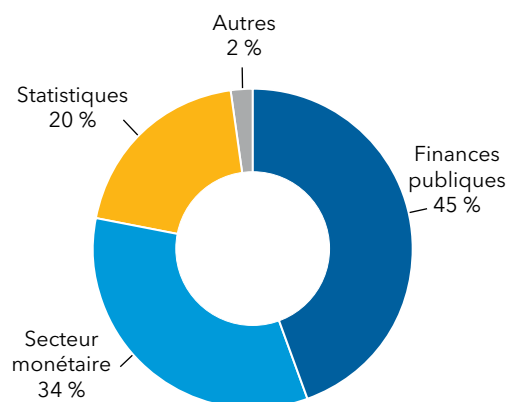
1) remédier à la fragilité budgétaire (en particulier dans les pays à faible revenu et les pays fragiles) en soutenant la GFP, en

renforçant la mobilisation des recettes intérieures ainsi qu'en améliorant la gestion de la dette publique et la transparence ; 2) améliorer les opérations de banque centrale et l'efficacité des cadres de politique monétaire de sorte à améliorer, à leur tour, les perspectives de stabilité des prix ; 3) soutenir la stabilité du secteur financier ; 4) améliorer la ponctualité et la fiabilité des données statistiques cruciales pour les décideurs politiques et le public ; et 5) renforcer les capacités en matière de prévisions macrobudgétaires. L'enquête menée récemment (en 2025) par le département

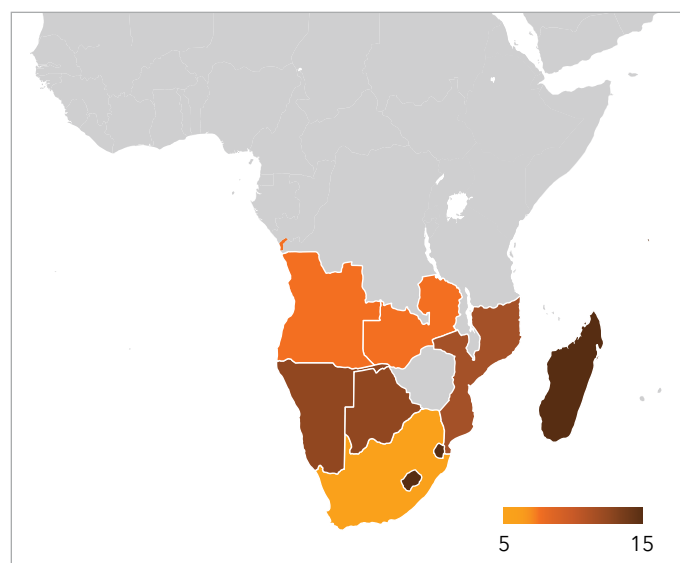
Afrique auprès des équipes-pays de l'AFRITAC Sud et des centres régionaux de DC (AFRITAC) fait également ressortir une certaine évolution dans le sens de la gestion de la dette, de la gouvernance/lutte contre la corruption et de la monnaie numérique.

Le programme de travail de l'exercice 2027 reste en phase avec ces priorités, qui continuent à peser le plus sur les axes de travail budgétaires, suivis par les secteurs monétaire et financier et les statistiques (graphique 5). L'appui en question couvre des domaines existants

**GRAPHIQUE 5. ACTIVITÉS DE DC DE L'EX. 2027
(PART PAR SECTEUR)**



GRAPHIQUE 6. INTENSITÉ DU DC (NOMBRE D'ACTIVITÉS)



financés par l'AFRITAC Sud, à savoir la GFP, l'administration fiscale, l'administration douanière, le contrôle et la réglementation bancaires, les opérations sur les marchés monétaires et de change, les infrastructures des marchés financiers et les technologies financières, les statistiques du secteur réel ainsi que les statistiques des finances publiques et de la dette publique. Le programme de travail inclut 155 activités financées par l'AFRITAC Sud, avec un accent sur les domaines suivants :

- La **gestion des finances publiques**, pour aider les pays à faire progresser les réformes axées sur l'amélioration de la transparence ; renforcer la gestion des risques budgétaires ; moderniser l'élaboration, le contrôle et l'exécution du budget, ainsi que les systèmes du Trésor ; renforcer la surveillance des entreprises publiques, le CBMT ainsi que la gestion de trésorerie et de la dette ; faire progresser les réformes ayant trait à la gestion des investissements publics, notamment en renforçant les processus d'évaluation, sélection et exécution, ainsi qu'en améliorant la planification à des fins de durabilité et d'une meilleure répartition sectorielle des investissements ; et adopter des solutions numériques pour une meilleure efficacité.
- Les **administrations fiscale et douanière**, pour accroître la mobilisation des recettes intérieures au moyen de régimes fiscaux améliorés ; d'une gestion renforcée du respect des obligations ; d'une gestion améliorée de la perception et des arriérés ; de fonctions d'audit et de vérification renforcées ; d'une capacité analytique (par exemple, analyse miroir des données, prévision des recettes, TADAT) et d'un leadership améliorés ; de pratiques d'établissement de la valeur, classification et application de mesures coercitives améliorées ; et d'un accent accru sur le secteur informel et une mobilisation des contribuables sensible au genre.
- Les **statistiques macroéconomiques**, pour améliorer la qualité, la couverture et la ponctualité des statistiques du secteur réel, des finances publiques et

de la dette publique, entre autres, au moyen d'un changement de l'année de référence de la comptabilité nationale et d'une analyse rétrospective, d'une mise à jour des indices des prix, d'une extension de la couverture des statistiques des finances publiques et de la dette publique, ainsi que d'une assistance aux pays dans le processus de transition vers les normes statistiques internationales actualisées les plus récentes.

- Les **opérations sur les marchés monétaires et de change**, pour moderniser/renforcer le cadre opérationnel de la politique monétaire ; améliorer la gestion et la prévision de la liquidité ; renforcer les opérations de change ; approfondir les marchés monétaires et financiers ; améliorer les communications des banques centrales ; et améliorer plus avant l'analyse et les prévisions économiques aux fins des décisions de politique monétaire.
- Le **contrôle et la réglementation bancaires**, pour harmoniser la législation bancaire avec les normes de Bâle II/III ; renforcer les réglementations prudentielles sur l'adéquation des fonds propres ; renforcer les cadres juridiques/réglementaires applicables au CBR ; renforcer la capacité de l'autorité de contrôle pour la mise en œuvre du CBR ; veiller à ce que les fonds propres des banques correspondent à leur profil de risque et à leur stratégie commerciale ; renforcer les structures institutionnelles ; et mettre en œuvre un cadre relatif aux risques de cybersécurité qui intègre les considérations de stabilité financière.
- Les **infrastructures des marchés financiers et technologies financières**, pour renforcer les infrastructures des marchés financiers sur plusieurs plans – cadres réglementaires, dispositifs de surveillance, pratiques de gestion des risques, coopération entre les autorités concernées, ainsi que perfectionnement des compétences et innovation relative aux technologies financières.

- Le **droit financier et budgétaire**, pour renforcer les cadres juridiques relativement à plusieurs axes de travail.
- Les **formations régionales et interrégionales et détachements professionnels**, pour améliorer les connaissances et les compétences des fonctionnaires relativement à plusieurs axes de travail et ainsi mieux appuyer les réformes institutionnelles et éclairer la mise en œuvre des recommandations de l'AT.

Les experts résidents auprès de l'AFRITAC Sud et non financés par le Centre continueront à appuyer les activités concernant la gestion de la dette, la législation en matière de dette ainsi que la gouvernance et la lutte contre la corruption (tableau 4). Conformément à la stratégie du département Afrique en matière de DC, qui vise à étendre l'appui en matière de gestion de la dette, un conseiller résident à temps complet financé par le JSA est désormais en poste au niveau du Centre pour aider à répondre à la demande croissante des pays membres. Le programme de travail de l'exercice 2027 offre un appui à titre de suivi à des projets de gestion de la dette en cours dans les pays membres de l'AFRITAC Sud, en mettant l'accent sur le renforcement des pratiques de gestion de la dette, le développement des marchés de la dette, l'amélioration de la transparence de la dette et le renforcement des capacités pour l'analyse de viabilité de la dette. Le conseiller du département juridique financé par le JSA sur la législation en matière de dette continuera à fournir un appui sur les aspects juridiques en se concentrant sur la législation relative à la gouvernance et aux institutions, aux cadres de gestion de la dette publique et à la transparence de la dette. Les deux experts apporteront par ailleurs leur appui à certains ateliers régionaux assurés par l'AFRITAC Sud et l'IFA. Ceux-ci incluent des cours de l'IFA sur la gestion de trésorerie et de la dette ainsi que sur les contrats de dette publique. Les activités de DC sur la gouvernance et la lutte contre la corruption continueront d'appuyer des projets aux Comores et à Madagascar ainsi que certains cours de l'IFA.

**TABEAU 4. PRINCIPALES ACTIVITÉS DE DC DISPENSÉES PAR DES ORGANISMES
AUTRES QUE L'AFRITAC SUD AU COURS DE L'EX. 2027**

Pays	Thème
Gestion de la dette et législation en matière de dette	
Angola	Diagnostic du développement des marchés obligataires en monnaie locale
Botswana	Stratégie de la dette à moyen terme
Botswana	Analyse de viabilité de la dette
Eswatini	Diagnostic du développement des marchés obligataires en monnaie locale
Eswatini	Cadre juridique de la gestion de la dette publique
Madagascar	Développement des marchés obligataires en monnaie locale (MOML)
Maurice	Loi sur la gestion de la dette publique
Maurice	Stratégie de gestion de la dette/développement des marchés obligataires en monnaie locale
Seychelles	Analyse de viabilité de la dette/stratégie de la dette à moyen terme
Mozambique	Préparation des données sur la dette pour l'analyse et la communication de données
Régional	Gestion de trésorerie et de la dette (cours de l'IFA)
Régional	Contrats de dette publique (cours de l'IFA financé par le JSA/le SECO)
Zambie	Mise en œuvre du cadre juridique de la gestion de la dette publique
Zambie	Stratégie de gestion des passifs – Suivi
Zambie	Réforme du cadre juridique des opérations de gestion des passifs
Gouvernance et lutte contre la corruption	
Comores	Adoption du décret d'application et du manuel de procédure de la déclaration de patrimoine
Madagascar	Mise en œuvre des recommandations prioritaires du diagnostic de gouvernance
Régional	Lutte contre la corruption revêtant un caractère critique sur le plan macroéconomique (IFA/ICD/LEG)

Note : Le programme ci-dessus date de fin juin 2026 et n'inclut pas les éventuels changements apportés après juin 2026.

SECTION IV

FORMATIONS DISPENSÉES

FORMATIONS DISPENSÉES

Formations pour l'exercice 2026 Statistiques de diversité



Nombre de participants
AFRITAC Sud 281
Dont :
Pays fragiles ou touchés
par un conflit 70



Participants par langue (%)
Anglophones 74 %
Francophones 13 %
Lusophones 13 %



Sexe (%)
Hommes 54 %
Femmes 46 %



Participants par organisme (%)
Banque centrale 33 %
Ministère des Finances 33 %
Institut national de la statistique 4 %
Administration fiscale 28 %
Autres 2 %



Format (%)
En personne 100 %



Formations par programme
Finances publiques 7
Secteurs monétaire et financier 6
Statistiques 1
ICD (macroéconomie) 1



Détachements professionnels :
Afrique du Sud, Ouganda, Namibie,
Banque des États de l'Afrique Centrale,
Banque de Réserve d'Afrique du Sud



**Lieu des formations
spécifiques
à l'AFRITAC Sud**
Maurice 8
Autres pays 7

Le volet « formations » du programme de DC de l'AFRITAC Sud reste une pierre angulaire des efforts du Centre visant à intégrer AT, prêts et surveillance. Au cours de l'exercice 2026, plus de 280 fonctionnaires de la région de l'AFRITAC Sud ont activement participé à un éventail d'événements de formation régionaux et interrégionaux – dont nombre ont été organisés en collaboration étroite avec l'IFA, d'autres centres AFRITAC et des partenaires, dont le Japon (JSA) et la Banque mondiale. Le champ des formations reste étendu, sachant qu'il englobe des thèmes

techniques fondamentaux tels que la GFP, la gestion de la dette, les cadres macrobudgétaires, les opérations de banque centrale et les statistiques, ainsi que des domaines tels que les risques financiers liés au climat, le leadership et la gestion des réformes, le passage au numérique et les stratégies innovantes d'administration des recettes pour le secteur informel.

Parmi les points saillants figurent le cours assuré par l'ICD sur le thème « Inégalités entre les genres et macroéconomie (GM) », dispensé conjointement avec l'IFA et financé par la JICA, ainsi

que le cours sur les « Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCC) », dispensé conjointement avec l'IFA. Le cours « GM » a continué à appuyer des initiatives liées au genre dans la région. La qualité des formations est demeurée constamment élevée, avec des gains d'apprentissage de 7,6 % relevés pour ce cours⁸. Le cours « MCC », dispensé en collaboration avec l'ICD et l'IFA, a tiré partie d'observations d'éditions précédentes et a mis l'accent sur des aspects pratiques tels que les dimensions macroéconomiques et les retombées transversales du changement

⁸Les gains d'apprentissage sont calculés en tant que différence des résultats moyens des réponses correspondantes des tests d'après cours et des tests d'avant cours, mesurés en points de pourcentage.

climatique. Les gains d'apprentissage se sont élevés à 19,7 % pour le cours. Les participants ont exprimé le besoin d'une formation de suivi axée sur l'intégration de considérations liées au climat dans les modèles macroéconomiques.

Un point fort du programme de formations de l'AFRITAC Sud tient à l'accent mis sur l'apprentissage par les pairs, les activités pratiques et la mise en application des recommandations émises par l'AT dans le cadre des processus de réforme. Cette approche a favorisé des liens plus

forts entre les formations et les résultats des consultations au titre de l'article IV du FMI, les programmes soutenus par le FMI et les missions d'AT. Conscient de la diversité des États membres, l'AFRITAC Sud continue d'inscrire au rang des priorités l'accessibilité linguistique, en dispensant les formations en anglais, français et portugais, ce qui a permis la participation active des pays non anglophones et élargi la portée de ses offres de formations.

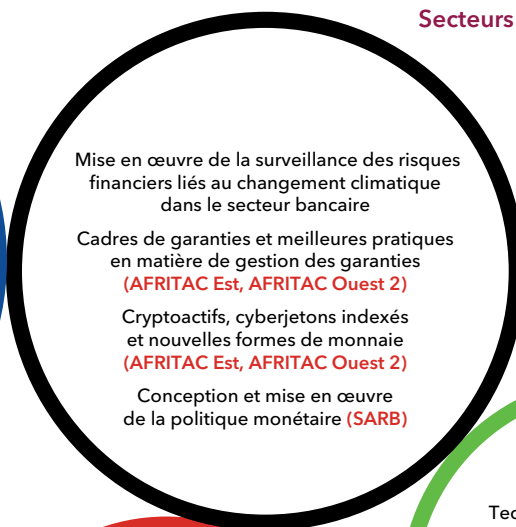
L'enquête sur l'impact des formations, lancé en 2026, jouera un rôle

déterminant pour guider la conception et les cibles des futurs programmes de formation. Les formations resteront pleinement intégrées à l'AT. L'AFRITAC Sud continuera à financer des ateliers régionaux et interrégionaux, des formations adaptées aux particularités des pays respectifs, des possibilités d'apprentissage par les pairs ainsi que des détachements professionnels, qui s'adressent à l'ensemble des membres de l'AFRITAC Sud. Des précisions sont disponibles dans le [programme de formations de l'exercice 2027](#).

Finances publiques



Secteurs monétaire et financier



Climat et croissance inclusive

Statistiques macroéconomiques

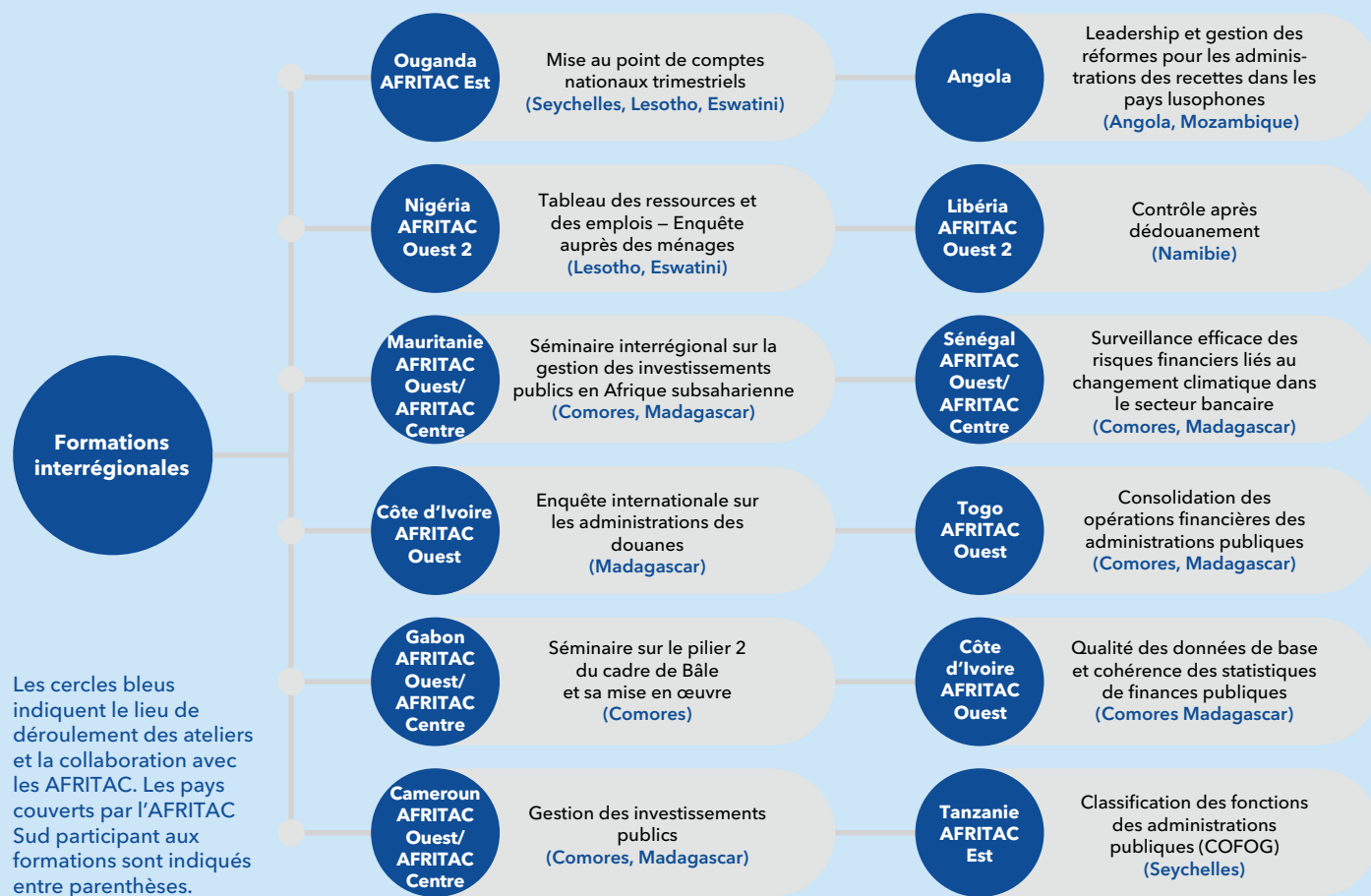
Gestion de la dette

ENCADRÉ 3. FORMATIONS INTERRÉGIONALES

Formations interrégionales : Une innovation importante ces dernières années a consisté à étendre les offres de formations à des pays membres au-delà de la région couverte par l'AFRITAC Sud de sorte à favoriser une plus grande collaboration au niveau régional et un partage des ressources entre les centres AFRITAC. En se mettant en partenariat avec d'autres centres AFRITAC, l'AFRITAC Sud a permis l'an passé à 47 fonctionnaires de la région qu'il couvre d'accéder à 12 cours spécialisés qui n'auraient autrement pas été

disponibles dans ladite région. Au cours de l'exercice 2026, les conseillers statistiques du secteur réel de l'AFRITAC Sud et de l'AFRITAC Ouest 2 ont animé avec succès un atelier conjoint sur les « tableaux des ressources et des emplois et estimations relatives au secteur des ménages ». Un atelier sur le « changement de l'année de référence du PIB » est prévu pendant l'exercice 2027, avec une collaboration similaire de l'AFRITAC Est. Suivant une approche analogue, les conseillers résidents de l'AFRITAC Sud

et de l'AFRITAC Est ont animé un atelier conjoint sur le CBMT. Une telle approche non seulement facilite l'apprentissage entre pairs dans un groupe élargi de pays mais aussi permet d'éviter des dépenses qui seraient autrement encourues pour engager des experts externes à court terme. L'AFRITAC Sud continuera à s'accorder avec les événements de formation programmés par les autres centres AFRITAC pour l'exercice 2027, dans le but d'identifier de nouvelles possibilités de synergies.



ENCADRÉ 4. INITIATIVES DE DC POUR L'AFRIQUE LUSOPHONE

L'AFRITAC Sud a continué à promouvoir une collaboration plus approfondie et plus adaptée avec les pays lusophones, qui sont dispersés entre différents centres AFRITAC et partagent plusieurs caractéristiques communes. Pour s'assurer que cette collaboration est structurée et a des retombées concrètes, le Centre – agissant en coordination étroite avec d'autres centres AFRITAC et le département des finances publiques – a financé une série d'événements régionaux de formation spécifiques au cours de l'exercice 2026. Ces initiatives, qui s'adressent en particulier à des participants d'Angola, du Mozambique, de Cabo Verde, de Guinée-Bissau et de Sao Tomé-et-Principe, ont inclus :

- **Un atelier régional sur le thème « leadership et gestion des réformes pour les administrations des recettes lusophones »** : le département des finances publiques, en collaboration

avec l'AFRITAC Sud, l'AFRITAC Centre, l'AFRITAC Ouest et l'AFRITAC Ouest 2, a lancé le premier atelier consacré à l'administration des recettes pour les pays lusophones. Cet événement a réuni des fonctionnaires de l'Angola, du Mozambique, de Cabo Verde, de la Guinée-Bissau et de Sao Tomé-et-Principe, marquant ainsi une avancée majeure dans la collaboration multipays.

- **Un atelier régional sur la gestion de trésorerie pour les pays lusophones africains** : l'AFRITAC Sud, en collaboration avec le département des finances publiques, l'AFRITAC Centre, l'AFRITAC Ouest et l'AFRITAC Ouest 2, a animé cet atelier, qui a mis l'accent sur la gestion de trésorerie efficace aux fins de renforcer la résilience budgétaire et d'aider les pouvoirs publics à gérer l'incertitude, la liquidité et les risques de financement. Il s'agit

de la troisième édition de l'atelier sur la GFP à l'intention des pays membres lusophones, et de la première consacrée aux opérations de trésorerie. Les participants ont abordé les prévisions de trésorerie, les réformes relatives au compte unique du Trésor, ainsi que l'outil d'analyse et de prévision de trésorerie (CFAT) du FMI, tout en partageant des expériences et difficultés nationales. (Blog : [Renforcer la gestion de l'encaisse \(« caixa »\) grâce à l'apprentissage par les pairs lusophones](#)).

Cette approche collaborative est conçue pour répondre aux besoins et possibilités uniques des différents pays lusophones et encourager le partage des connaissances. Des événements similaires seront intégrés dans les programmes de DC, en mettant l'accent sur les domaines reflétant l'héritage juridique et institutionnel portugais reçu en partage.

ENCADRÉ 5. ENQUÊTES SUR LES FORMATIONS DE L'AFRITAC SUD

Le Centre a lancé ses premières enquêtes sur les formations cette année, dans le but d'évaluer l'efficacité des formations régionales en mesurant leur incidence sur les résultats professionnels des participants et en recueillant les observations des responsables des institutions qui ont parrainé les participants. Les enquêtes sont en conformité avec les recommandations de l'examen 2024 de la stratégie de développement des capacités du FMI, et de l'exercice de suivi axé sur les résultats au titre de l'accord ECOGOVA de l'UE, ainsi qu'avec les bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'efficacité des formations.

Les conclusions ci-après font la synthèse des deux enquêtes de l'AFRITAC Sud sur les formations, menées séparément auprès des participants et auprès des institutions ayant parrainé les participants, sur la période allant de l'exercice 2024 au premier semestre de l'exercice 2026. L'enquête auprès des participants a recueilli 286 réponses sur un nombre

total de 927 participants (31 %). L'enquête auprès des institutions ayant parrainé les participants a recueilli 61 réponses sur un nombre total de 255 institutions (24 %). Les conclusions visent à apprécier la valeur des formations dispensées et à éclairer des ajustements ciblés à même de renforcer plus avant et de pérenniser les retombées positives. Afin de tenir compte des différences de vision entre les groupes de répondants, les conclusions sont présentées en deux parties séparées.

CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PARTICIPANTS

- Les formations de l'AFRITAC Sud sont jugées pertinentes et utiles pour renforcer les résultats du travail quotidien et les capacités institutionnelles, la plupart des répondants indiquant que les connaissances et compétences acquises sont cruciales pour l'exercice de leurs fonctions.

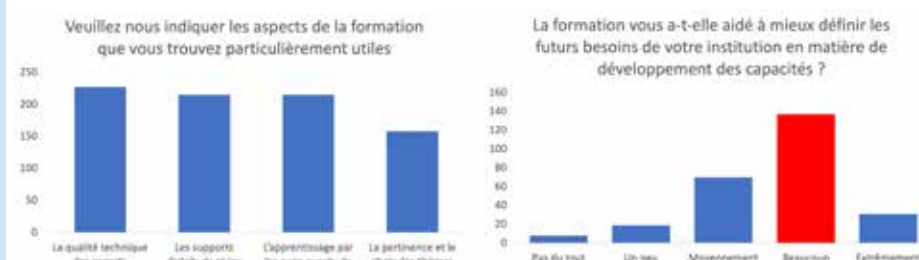
- Les connaissances et compétences acquises dans le cadre des formations sont substantielles, mais le temps consacré à leur mise en application au travail est inégal. La mise en application soutenue dépend de la pertinence des fonctions exercées et du soutien de l'encadrement, tandis que des contraintes telles que le caractère limité des données nationales, les insuffisances sur le plan des capacités ou le décalage avec les responsabilités peuvent restreindre une utilisation constante des acquis.
- Les formations ont un effet d'entraînement au sein des institutions principalement par le biais d'un partage informel entre pairs, ce qui tend à dénoter des possibilités de systématisation du transfert de connaissances et d'institutionnalisation de l'apprentissage.

- Les participants font observer que les formations accroissent l'efficacité

des missions d'AT du siège du FMI et de l'AFRITAC Sud, tandis que leur perception de liens avec la mise en œuvre des programmes appuyés par le FMI et avec la surveillance est davantage mitigée.

- Les participants ont identifié le caractère pratique et concret des cours, l'adéquation de leur durée ainsi que le renforcement du suivi et de l'appui d'après-cours comme des leviers prioritaires pour accroître les retombées, outre une couverture plus étendue des thèmes émergents objet d'une forte demande (climat, gestion de la dette, passage au numérique).

Les répondants apprécient les compétences dans les sujets traités, la qualité des supports, l'apprentissage par les pairs et la sélection judicieuse des thèmes... La plupart des participants estiment que la formation contribue à définir les besoins futurs de leurs institutions en matière de DC...



CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES INSTITUTIONS AYANT PARRAINÉ LES PARTICIPANTS

- Les institutions font état d'une valeur perçue élevée, faisant observer que les formations de l'AFRITAC Sud améliorent la productivité du personnel et renforcent les capacités au niveau des fonctions centrales.
- Elles jugent les compétences acquises essentielles à l'exercice des fonctions du personnel et font état d'une mise en application substantielle, dans le cadre de ces fonctions, des compétences acquises.
- Les institutions ayant parrainé les participants soulignent que les

politiques et pratiques institutionnelles des pays (notamment les programmes de cours structurés, les règles ayant trait aux ressources humaines et les cheminements de carrière) offrent des leviers efficaces pour convertir l'apprentissage individuel en gains institutionnels durables.

- Elles font savoir que des échanges ont lieu avec les membres du personnel concernés avant-cours et que des échanges réguliers d'apprentissage par les pairs ont lieu après-cours ; de leur point de vue, il existe des possibilités de renforcement de ces mécanismes.
- Les institutions font état d'une demande claire de déploiement à plus

grande échelle des formations pour les fonctionnaires de rang intermédiaire et supérieur, d'offres accrues de formations à distance et hybrides sous réserve de financements, ainsi que d'un appui à titre de suivi sur les modules avancés.

IMPLICATIONS TRANSVERSALES ET ACTIONS PRIORITAIRES

- Les deux enquêtes révèlent que les formations de l'AFRITAC Sud apportent une forte valeur ajoutée, tout en indiquant des mesures pratiques en vue d'approfondir et de pérenniser les retombées institutionnelles. Les mesures prioritaires sont les suivantes :



Présentation des résultats de l'enquête sur les formations de l'AFRITAC Sud lors de la réunion du comité d'orientation (Maurice, juillet 2026)

- Maintenir une forte orientation pratique en privilégiant les exercices pratiques, les études de cas nationaux réalistes, ainsi que des outils que les participants peuvent appliquer immédiatement en réintégrant leurs fonctions.
- Renforcer le suivi post-formation en proposant des cours de remise à niveau structurés et en consolidant les liens entre formations, AT et réformes en cours.
- Promouvoir l'institutionnalisation de l'apprentissage en encourageant les institutions ayant parrainé les participants à convenir de livrables concrets après-cours et à créer de l'espace pour permettre aux participants d'amorcer un

apprentissage en cascade au moyen d'exposés, sessions d'apprentissage entre pairs ou notes internes.

- Faire concorder de façon plus stricte le ciblage des cours et la sélection des participants, d'une part, et les responsabilités professionnelles, d'autre part, de sorte à accroître l'utilisation dans la durée, y compris en élargissant l'accès aux fonctionnaires de rang intermédiaire et supérieur.
- Utiliser une combinaison de formats adaptée aux finalités, en développant les formats à distance ou hybride pour autant qu'ils préservent la qualité de l'apprentissage, tout en privilégiant le format en personne

pour les contenus très interactifs ou techniquement complexes.

L'AFRITAC Sud envisage de réaliser des enquêtes similaires chaque année à l'avenir et mènera des consultations en interne et avec le siège du FMI sur l'élargissement du champ des enquêtes en question pour y inclure les formations sur place (c'est-à-dire dans les pays respectifs) et introduire les évaluations avant-événement et après-événement pour l'ensemble des ateliers du Centre - ce dernier point étant également une recommandation de l'examen 2024 de la stratégie de développement des capacités du FMI.



Conférence régionale sur la conception et la mise en œuvre des politiques monétaires dans les pays d'Afrique australe, tenue dans les locaux de la South African Reserve Bank (Afrique du Sud, novembre 2025)

SECTION V

COORDINATION ET CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES DONATEURS

COORDINATION ET CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES DONATEURS

Les équipes de l'AFRITAC Sud/du FMI ont continué à se concerter étroitement avec les principaux partenaires afin de coordonner les priorités stratégiques communes de DC et de renforcer les synergies. Les actions correspondantes sont notamment les suivantes :

- Une **sensibilisation générale** à travers le site Internet et les bulletins d'information de l'AFRITAC Sud distribués aux représentants des partenaires de développement. Le site Internet sert de répertoire principal pour les informations à caractère durable, y compris les rapports annuels et les programmes de travail.
- **Mise en ligne de rapports sur l'AT et partage d'informations** avec les membres du CO via la plateforme [PartnersConnect](#) du FMI. Des représentants de partenaires de développement ont participé à des réunions du CO, et l'AFRITAC Sud a continué à inviter des partenaires de développement à l'ouverture des ateliers régionaux.
- **Annnonce systématique des missions d'AT à l'avance, et tenue de réunions avec la communauté des partenaires de développement, ce qui crée des possibilités de coordination.** On peut mentionner, pour l'exercice 2026, des réunions avec des délégations de l'UE,



Deuxième réunion annuelle de coordination de l'ECOGOVA (30 janvier 2026)



Ouverture de l'atelier sur la « mise en œuvre de la surveillance des risques financiers liés au changement climatique dans le secteur bancaire » par M. Jose Maria Troncoso Perera, chef de la coopération de la délégation de l'UE à Maurice et aux Seychelles (septembre 2025)

l'ambassade des États-Unis en Eswatini, la Banque mondiale, AFRISTAT, les hauts-commissariats britanniques au

Lesotho, Botswana et Zimbabwe, la représentation de l'Agence française de développement aux Comores, la



Réunion des conseillers en GFP avec le haut-commissaire britannique au Lesotho (novembre 2025)



Réunion d'experts du département des finances publiques et de l'AFRITAC Sud avec des représentants du SECO en Afrique du Sud (janvier 2026)

représentation du secrétariat d'État suisse à l'Économie (SECO) en Afrique du Sud et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). L'AFRITAC Sud a par ailleurs veillé à la visibilité des partenaires de développement dans l'ensemble des supports d'AT et de formation pertinents.

Pour ce qui est des exigences des partenaires de développement en matière d'établissement de rapports, suivi et évaluation, le Centre a contribué à la revue annuelle du programme SIMF du Royaume-Uni ainsi qu'à la revue de l'achèvement du programme. L'AFRITAC Sud a participé activement à la deuxième réunion annuelle de coordination de l'accord de l'UE sur l'amélioration de la

gouvernance économique en Afrique subsaharienne (ECOGOVA) et travaille à la mise en œuvre des recommandations du rapport de l'exercice de suivi axé sur les résultats. Le Centre se félicite des conclusions et recommandations de ces revues, qui demeurent des contributions importantes à son programme de DC, en plus d'autres formes de coopération avec les partenaires.

SECTION VI

BUDGET ET
FINANCEMENT

BUDGET ET FINANCEMENT

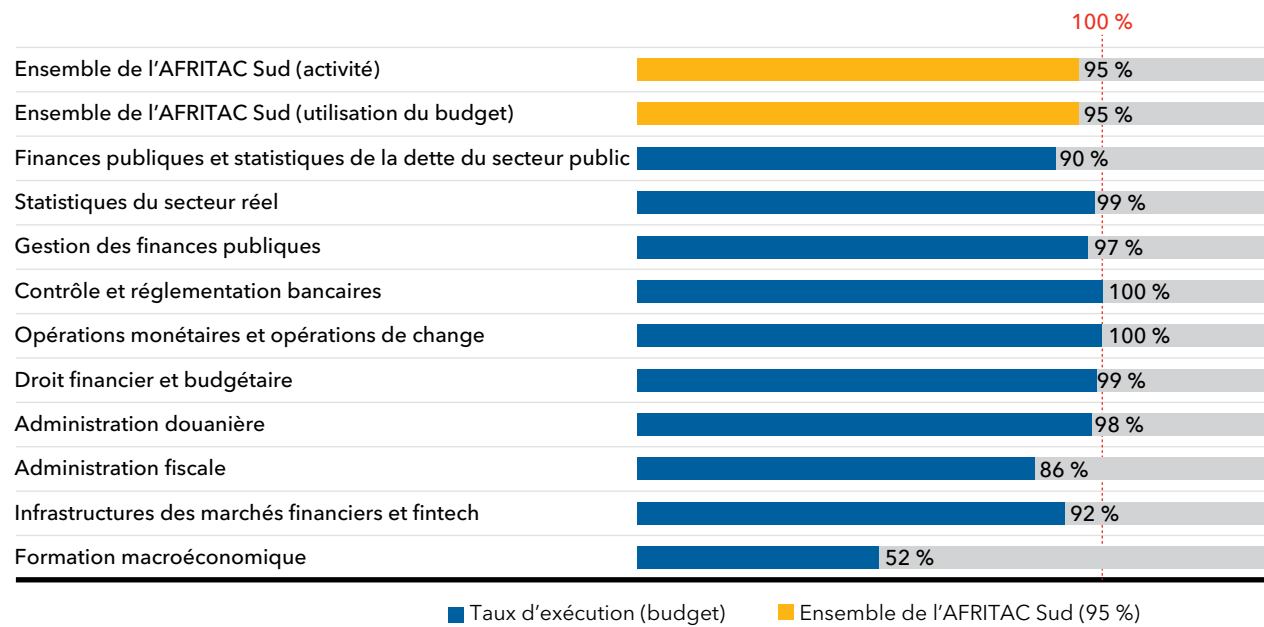
La situation de l'AFRITAC Sud au regard du financement et de la trésorerie reste tendue, ce qui rend nécessaires une gestion budgétaire prudente et une hiérarchisation des priorités du programme de travail. Au cours de l'exercice 2026, le Centre a appliqué un plan d'urgence pour garantir, entre autres, la viabilité de projets de DC d'importance cruciale tout au long de la phase III, tout en révisant la ventilation des ressources

entre les portefeuilles en fonction du rythme d'exécution du programme de travail. Cela a permis au Centre d'atteindre un taux d'exécution du budget de 95 % et d'économiser des ressources financières pour l'exercice 2027 (graphique 7).

Les efforts de l'ICDGP pour la mobilisation de financements par le biais de dialogues sur des partenariats contribuent

encore de manière décisive à répondre à la demande grandissante de DC et à combler le déficit de financements des instruments de DC du FMI, y compris l'AFRITAC Sud. Dans un contexte où la fragmentation géopolitique croissante, les restrictions budgétaires des donateurs et les mutations des préférences des donateurs demeurent des contraintes majeures, les initiatives visant à diversifier la base des donateurs et à obtenir des contributions

GRAPHIQUE 7. TAUX D'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DU DC DE L'AFRITAC SUD AU COURS DE L'EX. 2026



complémentaires auprès des partenaires principaux ont permis de mobiliser des financements extérieurs additionnels depuis décembre 2025. Au nombre des évolutions récentes, on peut mentionner : l'entrée en jeu de la Norvège en tant que nouveau partenaire contributeur au titre de son nouveau partenariat stratégique intitulé « Promouvoir les opportunités communes pour un développement résilient », la finalisation d'accords de financement avec la République populaire de Chine et l'Arabie saoudite ainsi que les engagements de financement supplémentaire pris par l'Allemagne. Ces contributions ont limité le déficit de financement à 6,6 millions de dollars (graphique 8)⁹. Le montant total des contributions s'est élevé

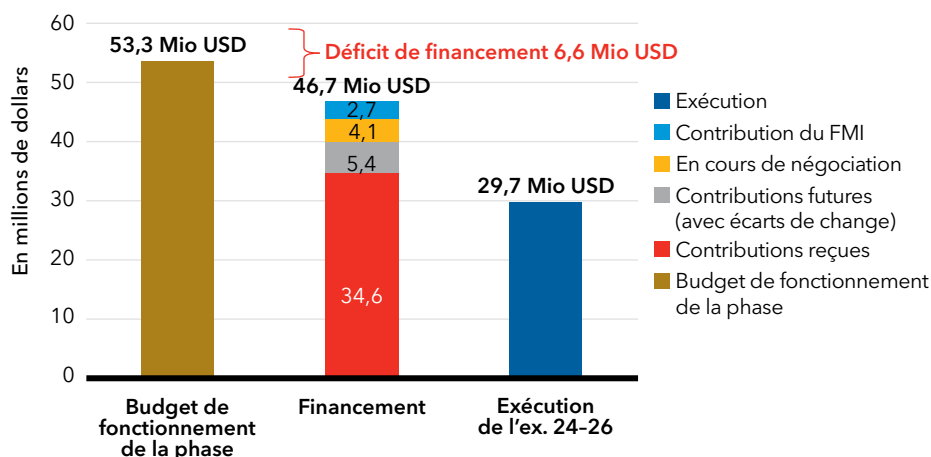
à 46,7 millions de dollars, ce qui marque une hausse par rapport au montant de 39,0 millions de dollars communiqué à fin octobre 2025 (tableau 5).

Même si les avancées récentes sur le plan de la mobilisation de financements sont encourageantes, l'AFRITAC Sud est confronté à une contrainte de liquidités persistante¹⁰ (graphique 9) - d'où la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du plan d'urgence convenu au cours de l'exercice 2026. Cela implique ce qui suit : maintenir les activités de DC à un niveau réduit au cours des exercices 2027 et 2028 ; continuer à exploiter les possibilités de synergie et d'efficacité sur le plan des coûts en dispensant des formations

avec d'autres centres AFRITAC et l'IFA ; et explorer les possibilités de financement conjoint de projets de DC avec d'autres instruments du FMI tels que le PMFP, le fonds D4D, la RSSF, le dispositif de LBC/FT ainsi que des programmes bilatéraux financés par des partenaires donateurs. Afin d'éviter des réductions supplémentaires des activités de DC, l'AFRITAC Sud, en coordination étroite avec le siège du FMI, continuera à mettre en œuvre le plan d'action en matière de financement. Celui-ci prévoit l'obtention de contributions complémentaires auprès des partenaires existants au titre d'accords-cadres, l'élargissement de la base des donateurs et le suivi aux fins d'un prompt décaissement des contributions en suspens¹¹.

GRAPHIQUE 8. APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA PHASE III (EX. 2024-28) DE L'AFRITAC SUD

(à fin avril 2026)



⁹Ce chiffre tient pour acquis le décaissement intégral des contributions des membres avec lesquels les accords correspondants ont été signés.

¹⁰Compte tenu de l'encaisse, des contributions ayant fait l'objet d'une signature et des engagements, le Centre dispose d'environ 18,4 mois de trésorerie.

¹¹Cinq pays membres ont des arriérés antérieurs à l'exercice 2026.

TABLEAU 5. CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DE LA PHASE III DE L'AFRITAC SUD

(en millions de dollars, au 30 avril 2026)

Informations relatives aux accords/amendements					Contributions reçues		Contributions attendues (en dollars)	
Partenaires/membres	Date de signature ¹	Monnaie	Montant	Dollars	Devise de l'accord	Dollars	Demandée	Contributions futures ²
Partenaires				29,1		26,5	-	2,4
Chine	21/12/2023	USD	2,5	2,5	2,5	2,5	-	-
Chine ³	à réaliser	USD	1,5	1,5	-	-	-	1,5
Commission européenne	22/05/2023	USD	9,1	9,1	9,1	9,1	-	-
Commission européenne	05/06/2024	USD	5,6	5,6	5,6	5,4	-	-
Allemagne	22/12/2022	EUR	1,0	1,1	1,0	1,1	-	-
Norvège	05/12/2025	NOK	12,6	1,2	12,6	1,2	-	-
Arabie saoudite ⁴	à réaliser	USD	5,2	5,2	4,4	4,4	-	0,9
Suisse	14/11/2022	CHF	2,0	2,1	2,0	2,1	-	-
Royaume-Uni	19/03/2024	GBP	0,5	0,6	0,5	0,6	-	-
Membres				5,8		3,9	1,0	1,1
Angola	30/07/2024	USD	0,5	0,5	0,1	0,1	0,2	0,2
Botswana	28/03/2023	USD	0,5	0,5	0,4	0,4	-	0,1
Eswatini	17/08/2023	USD	0,5	0,5	0,2	0,2	0,2	0,1
Lesotho	16/04/2024	USD	1,0	1,0	0,5	0,5	0,3	0,2
Madagascar	05/10/2023	USD	0,5	0,5	0,5	0,5	-	-
Mozambique, République du	13/02/2024	USD	0,5	0,5	0,4	0,4	-	0,1
Namibie	08/08/2023	USD	0,5	0,5	0,5	0,5	-	-
Seychelles	29/08/2023	USD	0,5	0,5	0,4	0,4	-	0,1
Afrique du Sud	21/09/2023	USD	0,3	0,3	0,2	0,2	-	0,1
Afrique du Sud	27/11/2023	USD	0,1	0,1	-	-	0,1	-
Zambie	17/07/2025	USD	0,5	0,5	0,3	0,3	-	0,2
Zimbabwe	06/02/2024	USD	0,5	0,5	0,4	0,4	0,1	-
Total partenaires et membres				34,9		30,3	1,0	3,4
Total des transferts intérieurs ⁵				0,04		0,04	-	-
En cours de négociation								
Allemagne		EUR	3,5	4,1				
Total en cours de négociation				4,1				
Pays hôte et FMI								
Pays hôte								
En espèces		USD	5,0	5,0		4,2		0,8
En nature				-				
FMI				2,7				
Total pays hôte et FMI				7,7				
Total général				46,7		34,6	1,0	4,2
Budget de fonctionnement de la phase				53,3				
				(6,6)				

¹Cette date peut également correspondre à des accords en cours de négociation ou à la conclusion d'accords de partenariat pour le développement des capacités (par exemple, des accords souples ou des accords-cadres).

²Lorsque les versements ont été effectués, le montant des contributions à venir est nul.

³L'accord a été signé en mai 2026.

⁴Le montant inclut le montant supplémentaire de 875 000 dollars ayant fait l'objet d'une signature en juin 2026.

⁵Renvoie aux transferts d'un programme à un autre (ex. : reconductions de phase).

Note : Des mises à jour mensuelles des contributions financières sont à la disposition des donateurs et pays membres enregistrés via la page [PartnersConnect](#) du FMI.

GRAPHIQUE 9. PROJECTION DE LIQUIDITÉS POUR LA PHASE III DE L'AFRITAC SUD

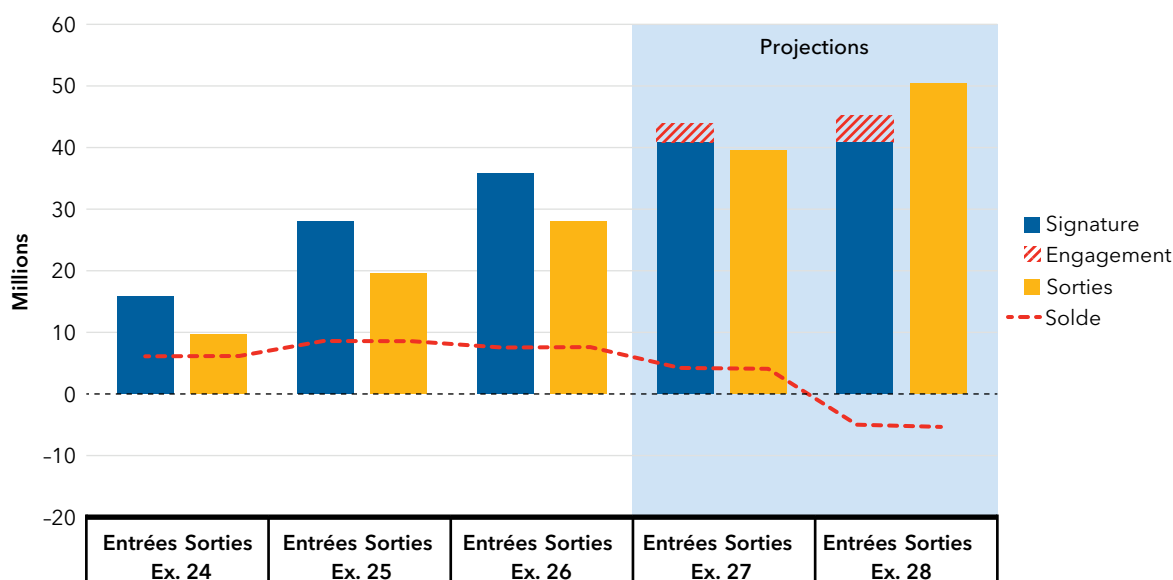


TABLEAU 6. BUDGET DE L'AFRITAC SUD ET EXÉCUTION

(en milliers de dollars, au 30 avril 2026)

Synthèse de la phase				Exercice 2026			Exercice 2027
Projet	Budget-programme	Budget de fonctionnement	Dépenses	Budget de fonctionnement	Dépenses	Taux d'exécution (%)	Budget de fonctionnement
Gestion des finances publiques	11 902	11 626	7 050	2 125	2 070	97 %	2 100
Administration douanière	5 590	4 799	2 836	900	883	98 %	800
Administration fiscale	5 418	4 571	2 644	900	771	86 %	800
Contrôle et réglementation bancaires	4 682	4 420	2 746	812	810	100 %	700
Opérations de politique monétaire	5 664	5 079	3 101	931	931	100 %	800
Infrastructures des marchés financiers :	3 125	3 242	1 892	700	641	92 %	700
Gestion de la dette	1 683	572	-	-	-	-	-
Statistiques du secteur réel	6 010	4 434	2 332	640	634	99 %	800
Statistiques de finances publiques	250	1 834	1 234	600	538	90 %	600
Droit financier et budgétaire	1 665	712	242	31	31	99 %	100
Projet administratif	2 264	2 511	1 520	519	456	88 %	600
Projet de formation	1 545	874	527	60	31	52 %	130
Gouvernance et évaluation (conseiller GAR/soutien logistique compris)	402	288	5	5	5	97 %	200
Réserve budgétaire stratégique	2 719	1 426	-	-	-	-	800
Projet de déménagement	-	935	196	231	196	85 %	738
Sous-total	52 920	47 324	26 326	8 454	7 997	95 %	9 868
Gestion de fonds fiduciaires	3 704	3 313	1 843	592	560		691
Total	56 624	50 637	28 168	9 046	8 557	95 %	10 559
Dépenses FMI	2 659	2 685	1 508	493	508	103 %	533
Pays hôte en nature	-	-	-	-	-	-	-
Total	59 284	53 321	29 676	9 539	9 065	95%	11 092

Le Centre a continué à suivre de près l'exécution des activités de DC afin de s'assurer que le montant total des dépenses n'excède pas l'enveloppe approuvée par le CO en décembre 2025.

Ce montant s'est élevé à 9,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2026, sachant que l'enveloppe approuvée en décembre 2025 s'élevait à 9,5 millions de

dollars (tableau 6). Pour l'exercice 2027, le budget total du Centre est estimé à 11,1 millions de dollars, montant qui inclut des provisions exceptionnelles pour le déménagement du Centre et l'évaluation externe à mi-parcours. Cette enveloppe est aussi basée sur des projections de liquidités et table sur l'hypothèse d'un décaissement des fonds par

les membres en temps opportun. Le Centre est en train d'augmenter la réserve budgétaire stratégique afin de disposer d'une plus grande souplesse dans l'affectation des ressources et pouvoir répondre aux besoins nouveaux et prioritaires au cours de l'exercice budgétaire.

ENCADRÉ 6. DERNIÈRES INFORMATIONS EN DATE SUR LE DÉMÉNAGEMENT DE L'AFRITAC SUD ET DE L'IFA DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

Le CO a approuvé le projet de déménagement des locaux de l'AFRITAC Sud et de l'IFA, motivé par la nécessité d'améliorer l'espace de travail et de formation et de répondre à une demande croissante. Les nouveaux locaux satisferont aux normes internationales à l'instar des autres installations régionales de formation du FMI. Ils devraient ainsi offrir aux participants des activités de formation une meilleure

expérience d'apprentissage en personne et à distance, dans un contexte de forte demande de DC dans la région. Le projet de déménagement de l'AFRITAC Sud et de l'IFA est désormais passé à un stade plus avancé, avec une estimation actualisée des coûts. Le calendrier du projet de déménagement a été prolongé jusqu'au premier trimestre de l'année civile 2027, et le budget estimatif a été relevé à 4,9 millions de dollars (pour l'AFRITAC

Sud et l'IFA conjointement). Cette augmentation s'explique principalement par une vérification plus approfondie et une évaluation plus précise des coûts des matériaux et équipements nécessaires à l'aménagement, ainsi que par l'allongement des délais d'approvisionnement et d'expédition. Maurice a généreusement alloué 3 millions de dollars pour couvrir les frais ponctuels de conception et d'aménagement.

SECTION VII

RISQUE ET MESURES D'ATTÉNUATION

RISQUE ET MESURES D'ATTÉNUATION

Financement de l'AFRITAC Sud : une collaboration étroite avec les partenaires de développement reste déterminante pour combler le déficit de financement et éviter des retards dans la mise en œuvre des projets de DC de l'AFRITAC Sud.

Même si les ressources financières et la trésorerie se sont généralement améliorées par rapport à l'année précédente, le déficit de financement restant nécessite la mise en œuvre continue d'un plan d'urgence assorti de ce qui suit : 1) un programme de DC réduit et ajusté aux engagements actuels des partenaires et des membres ; 2) des efforts continus visant à exploiter les possibilités de synergie et d'efficacité sur le plan des coûts en dispensant des formations avec d'autres centres AFRITAC et l'IFA ; 3) le financement conjoint de projets de DC avec d'autres instruments du FMI tels que le PMFP, le fonds D4D, la RSSF et le dispositif de LBC/FT ; 4) un suivi rigoureux de l'exécution du programme annuel de DC et une souplesse sur le plan de la réaffectation des ressources financières ; et 5) la mobilisation de nouveaux financements au moyen de contributions complémentaires et d'une diversification plus poussée de la base des donateurs.

Mobilisation des bénéficiaires des activités de DC : une mobilisation des autorités des pays dans la durée aux côtés de l'AFRITAC Sud/du FMI reste déterminante pour l'efficacité des activités de DC. Une mobilisation faible pendant le cycle de vie du projet de DC ou un attachement limité à mettre

en œuvre les réformes réduisent l'efficacité des activités de DC. L'AFRITAC Sud passera en revue le programme annuel de DC et l'ajustera en fonction des stratégies de DC des pays, en mettant l'accent sur les domaines à impact et à croissance forts tels que la gestion de la dette, la mobilisation des recettes intérieures, la gouvernance et la lutte contre la corruption, les solutions numériques, le climat, l'inclusion et le genre. Les missions de diagnostic, échanges au cours des missions d'AT et des ateliers, consultations avec les services du FMI, réunions avec les partenaires de développement et réunions annuelles du FMI continueront d'éclairer le Centre.

Crises nouvelles : les répercussions des chocs et perturbations récents (pandémie de COVID-19, resserrement des financements, guerre Russie-Ukraine, conflit au Moyen-Orient) se sont manifestées de plusieurs façons, dont des changements inattendus des besoins de DC des pays membres. L'AFRITAC Sud reste souple et prêt à adapter rapidement son programme de travail, en assurant un soutien en temps opportun dans les domaines prioritaires d'importance cruciale pour une riposte efficace à la crise en présence. À l'avenir, les interventions continueront d'être orientées par un suivi rigoureux de l'exécution du programme de travail, une réaffectation anticipatoire et souple des ressources entre les pays et les axes de travail, ainsi qu'une coordination renforcée avec les partenaires en vue d'améliorer les synergies et prévenir les chevauchements.

ANNEXE

ANNEXE I.

Exécution des exercices 2024-26 et programme pour l'exercice 2027 – activités financées par l'AFRITAC Sud

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Contrôle et réglementation bancaires		28	25	22	19	19	20
Angola	Surveillance fondée sur les risques – Formation		o				
	Évaluation de la gouvernance d'entreprise			o			
Botswana	Réforme de la réglementation en matière de risque de liquidité – Examen du projet de réglementation concernant le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme	o			o		
	Évaluation ICAAP					o	
	Réforme de la réglementation en matière de risque de liquidité – Parachever la réforme	o					
	Surveillance des risques pour la cybersécurité – Principes directeurs en matière d'inspections sur site I	o					
	Surveillance des risques pour la cybersécurité – Principes directeurs en matière d'inspections sur site II	o					
	Programmes de contrôle prudentiel – Inspections sur site – Revue et formation		o				
	Inspections sur site		o				
	Réforme de la surveillance des risques de liquidité – Surveillance des risques de liquidité – Inspections II			o			
	Renforcement du contrôle basé sur les risques – Notation de risque et planification des mesures						o
	Renforcement du contrôle basé sur les risques – Notation de risque et planification des mesures (cadre)						o
	Renforcement du contrôle basé sur les risques – Notation de risque et planification des mesures (mise en œuvre)						o
Comores	Mise en œuvre des réformes relatives aux normes de Bâle II/III – Réforme de la réglementation et des principes directeurs I	o					
	Mise en œuvre des réformes relatives aux normes de Bâle II/III – Réforme de la réglementation et des principes directeurs II	o					
	Mise en œuvre des réformes relatives aux normes de Bâle II/III – Réforme de la réglementation et des principes directeurs III	o					
	Contrôle basé sur les risques – Formation I		o				
	Renforcement du dispositif de contrôle basé sur les risques – Notation de risque			o	o	o	o
	Renforcement du dispositif de contrôle basé sur les risques – Notation de risque						o
Eswatini	Contrôle sur site en matière de cybersécurité – Détachement auprès de la Banque de Namibie	o					
	Dispositions encadrant l'octroi d'agrément – Orientations en matière d'évaluation	o					
	Contrôle basé sur les risques – Principaux éléments du contrôle – Formation		o				
	RSSF – Plan de redressement		o	o	o	o	
	Amélioration du dispositif de contrôle basé sur les risques (inspections guidées sur site)			o			o

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Eswatini	Renforcement du contrôle basé sur les risques – Formation – ICAAP et AMF			o	o	o	
	Dispositif d'alerte précoce et d'intervention		o				
	Renforcement du dispositif du contrôle basé sur les risques – RR et RSAP				o	o	
	Renforcement du dispositif du contrôle basé sur les risques – Mise en œuvre						o
	Plan de redressement (finalisation du dispositif)						o
	CBR LBC/FT						o
	Renforcement du dispositif de contrôle basé sur les risques (dispositif final)						o
Lesotho	Amélioration du dispositif de contrôle basé sur les risques – Inspections sur site	o					
	Cybersécurité – Détachement auprès de la Banque de Namibie	o					
	Cybersécurité – Détachement auprès de la Banque de Namibie	o					
	Cyberrisques – Inspections guidées sur site		o				
	Amélioration du contrôle basé sur les risques – Plan de redressement	o	o	o	o		
	Renforcement du dispositif de contrôle basé sur les risques – Notation de risque et planification des mesures de surveillance		o				
	Contrôle basé sur les risques – Finalisation SRP/CBR/AP						o
	Revue de la législation bancaire						o
Madagascar	Réformes relatives aux normes de Bâle II/III – Élaboration de la réglementation	o					
	RSSF – Exercice 2027			o			
Maurice	Contrôle basé sur les risques – Contrôle des conglomerats			o	o	o	
	Contrôle basé sur les risques – Contrôles des conglomerats (formation et suivi relatifs à la LBC/FT)						o
Mozambique	Contrôle prudentiel – Fondements – Formation	o					
	Contrôle prudentiel – Niveau intermédiaire – Formation	o					
	Gouvernance – Examen de la réglementation		o				o
	Processus d'analyse des données prudentielles		o	o			
	Contrôle prudentiel – Niveau avancé – Formation			o	o	o	
	Bâle III		o	o	o	o	
	Renforcement du contrôle basé sur les risques (finalisation des dispositifs RR et RSAP)						o
	Renforcement du contrôle basé sur les risques (développement des dispositifs RR et RSAP)						o
Namibie	Examen de la réglementation en matière de risques pour la cybersécurité	o					
	Surveillance des cyberrisques – Principes directeurs en matière d'inspections sur site I	o					
	Surveillance des cyberrisques – Principes directeurs en matière d'inspections sur site II	o					
	Surveillance des cyberrisques – Principes directeurs en matière d'inspections sur site III	o					
	Dispositif de contrôle basé sur les risques – Processus de surveillance prudentielle		o				
	Normes internationales d'information financière (IFRS 9), SARTTAC		o				

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Namibie	Structure et dotation en ressources de la direction du contrôle bancaire		o				
	Risque de crédit et examen des normes IFRS9 I			o	o	o	
	Risque de crédit et examen des normes IFRS9 II			o	o	o	
	Risque de crédit et IFRS9 – Formation de suivi			o	o	o	
Régional	Travailler avec les principes fondamentaux de Bâle	o					
	Principes fondamentaux de Bâle révisés pour un contrôle bancaire efficace I	o					
	Principes fondamentaux de Bâle révisés pour un contrôle bancaire efficace II	o					
	Principes fondamentaux de Bâle révisés pour un contrôle bancaire efficace III	o					
	Surveillance de la gouvernance d'entreprise		o				
	Principaux risques et risques émergents, gouvernance et analyse des modèles économiques		o				
	Réglementation et surveillance en matière de cybersécurité – Formation II		o				
	Surveillance des risques financiers liés au changement climatique			o	o	o	
	Contrôle efficace des risques financiers liés au climat dans le secteur bancaire (activité assurée par l'AFRITAC Centre et l'AFRITAC Ouest)			o	o	o	
	Séminaire régional sur le pilier II (activité assurée par l'AFRITAC Centre et l'AFRITAC Ouest)					o	
	Utilisation de la technologie pour améliorer l'efficacité de la surveillance						o
Seychelles	Renforcement du dispositif de contrôle basé sur les risques – Notation de risque et planification des mesures de surveillance	o		o	o	o	
	Renforcement du dispositif de contrôle basé sur les risques – Contrôle sur pièces		o				o
	Note du risque		o				
	Évaluation des cyberrisques – Formation			o	o	o	
	Examen du risque de crédit et des normes IFRS9 – Détachement auprès de la Namibie			o	o	o	
	Contrôle basé sur les risques – Renforcement (structure et ressources)				o	o	
	Évaluation des risques pour la cybersécurité – Inspections guidées I						o
Afrique du Sud	Contrôle basé sur les risques – Fondements – Formation		o				
Zambie	Mise en œuvre des réformes relatives aux normes de Bâle II/III – Réformes du ratio de liquidité à court terme et du ratio structurel de liquidité à long terme I	o					
	Mise en œuvre des réformes relatives aux normes de Bâle II/III – Réformes du ratio de liquidité à court terme et du ratio structurel de liquidité à long terme II	o					
	Alerte précoce et plan de redressement – Développement (conjointement avec la RSSF)						o
Zimbabwe	Surveillance des cyberrisques – Principes directeurs en matière d'inspections sur site II		o				
	Renforcement du dispositif de contrôle basé sur les risques – Atelier sur la lutte contre le blanchiment des capitaux (LBC)		o				
	Contrôle basé sur les risques – Formation	o					

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Zimbabwe	Réglementation de la gouvernance d'entreprise – Revue		o				
	Renforcement du contrôle consolidé – Formation			o			
	Gouvernance – Inspections guidées sur site I			o	o	o	
Administration douanière		23	17	16	21	19	18
Angola	Gestion du projet	o					
Comores	Législation	o					
	Exécution et facilitation des échanges – Procédures en matière de droits d'accise	o					
	Exécution et facilitation des échanges – Procédures en matière de droits d'accise III		o				
	Exécution – exploitation de l'analyse miroir des données		o				
	Processus de dédouanement – Régimes suspensifs non acquittés et retraits directs		o				
	Gestion des risques	o					
	Exécution – Renforcement de la gestion des risques – Exploitation de l'analyse miroir des données II (en collaboration avec le PMFP)			o	o	o	
	Exécution – Renforcement de la gestion des risques – Exploitation de l'analyse miroir des données III (en collaboration avec le PMFP)			o	o	o	
	Voyage d'études à Maurice pour observer la gestion de la performance						o
Eswatini	Droits d'accise	o					
	Lutte contre la contrebande I	o					
	Lutte contre la contrebande II	o					
	Lutte contre la contrebande III	o					
	Exécution – Lutte contre la contrebande IV		o				
	Facilitation des échanges commerciaux – Gestion coordonnée des frontières I		o				
	Renforcement de la gestion des risques V			o	o	o	
	Mise en place d'un programme d'opérateurs économiques fiables pour le secteur informel I			o			
	Renforcement de la capacité d'analyse des données I			o	o	o	o
Lesotho	Exécution – Mise au point d'une stratégie de lutte contre la contrebande I		o				
	Établissement de la valeur des véhicules d'occasion						o
	Plan de conformité						o
Madagascar	Exonérations	o					
	Contrôle après dédouanement	o					
	Gestion des risques et renseignement	o					
	Examen de projets	o					
	Processus de dédouanement et d'établissement de la valeur en douane		o				
	Procédure renforcée de gestion des régimes suspensifs (audit)		o				
	Renforcement de la planification stratégique		o				

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Madagascar	Renforcement de l'audit interne des douanes		o				o
	Gouvernance – Renforcement de l'audit interne II			o	o	o	o
	Gouvernance – Renforcement de l'audit interne III				o		
Maurice	Gestion des relations avec les parties prenantes I	o					
	Gestion des relations avec les parties prenantes II	o					
	Gestion des relations avec les parties prenantes III	o					
	Exécution – Application pratique de la gestion des risques		o				
	Gestion des risques				o	o	o
	TADAT douanière						o
	Renforcement de capacités de gestion						o
Namibie	Formation initiale aux douanes I	o					
	Procédures douanières III	o					
	Procédures douanières IV + Conférence de l'OMD		o				
	Évaluation des besoins			o	o	o	
	Administration des recettes du secteur extractif (activité assurée par le siège du FMI)				o	o	
	Gestion douanière des produits du secteur extractif I						o
	Gestion douanière des produits du secteur extractif II						o
	Contrôle après dédouanement						o
Régional	Atelier sur la Zone de libre-échange continentale africaine	o					
	Analyse miroir des données		o				
	Gestion des recettes du secteur informel (en collaboration avec l'administration fiscale) ¹			o	o	o	
	Élaboration d'un plan de respect des procédures douanières			o	o	o	
	Participation à la conférence de l'Organisation mondiale des douanes			o	o	o	
	Exécution – Audit après dédouanement (activité assurée par l'AFRITAC Ouest 2)				o	o	
	Atelier de l'ICAS (Côte d'Ivoire) (activité assurée par le siège du FMI) (participation de MDG)				o	o	
Seychelles	Exécution – Audit après dédouanement	o					
	Analyse miroir des données – Douanes I		o	o	o	o	o
	Analyse miroir des données – Douanes II			o	o		
	Renforcement de la gestion des risques						o
Afrique du Sud	Renforcement de l'établissement de la valeur en douane I		o	o	o	o	
	Renforcement de l'établissement de la valeur en douane II			o	o	o	
Zambie	Renseignement et gestion des risques	o					
	Cadrage de l'évaluation des besoins de visite						o
Zimbabwe	Audit après dédouanement III	o					
	Établissement de la valeur en douane III	o					

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Zimbabwe	Gestion des risques et renseignement	o					
	Égalité des sexes – Développement d'un programme de petits opérateurs économiques pour les microentreprises I		o	o	o	o	o
	Égalité des sexes – Développement d'un programme de petits opérateurs économiques pour les microentreprises II		o	o	o	o	o
	Égalité des sexes – Développement d'un programme de petits opérateurs économiques pour les microentreprises III				o	o	
Droit financier et budgétaire		3	4	2	2	2	1
Botswana	Réforme de la législation fiscale	o					
	Parachever les projets de loi sur l'impôt sur le revenu, la TVA et l'administration de l'impôt		o				
	Parachever les projets de loi sur l'impôt sur le revenu, la TVA et l'administration fiscale (suivi)		o				
Comores	Législation douanière	o					
	Révision de la loi sur la résolution des établissements financiers		o				
Maurice	Examen de l'amendement de la loi bancaire		o	o	o	o	
Régional	Gestion des portefeuilles de dette souveraine dans des conditions de marché défavorables	o					
Zambie	Diagnostic des marchés obligataires en monnaie locale (conjointement avec le département des marchés monétaires et de capitaux)			o	o	o	
	À confirmer						o
Infrastructures des marchés financiers et technologies financières		18	9	15	17	11	12
Angola	Développement des infrastructures des marchés financiers – Diagnostic	o					
	Principes régissant les infrastructures des marchés financiers (PIMF) – Formation	o					
	Lignes directrices sur le cadre de surveillance		o				
	Surveillance des systèmes de paiement			o	o	o	
	Formation DCT/MOML						o
Botswana	Principes applicables aux IMF – Formation	o					
	Stratégie en matière de fintech et cadre analytique				o		
	Surveillance des systèmes de paiement			o	o	o	o
Comores	Développement des systèmes de paiement – Dépositaire central de titres	o					
	Développement des systèmes de paiement/surveillance des systèmes de paiement			o	o		
	Surveillance des systèmes de paiements		o				
Eswatini	Évaluation des principes applicables aux IMF – Dépositaires centraux de titres			o	o		o
	Détachements professionnels						o
Lesotho	Surveillance des systèmes de paiements de détail	o		o	o		o
Madagascar	Examen des principes applicables aux IMF – Évaluation du système de règlement brut en temps réel	o					
	Examen de l'évaluation du respect des principes applicables aux IMF		o				
	Mission de diagnostic			o	o	o	

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Maurice	Surveillance et réglementation du secteur des technologies financières	o					
	Examen des principes applicables aux IMF	o		o			
	Examen du cadre de surveillance		o				
	Surveillance et réglementation des systèmes de paiement			o	o	o	
	Formation aux principes applicables aux IMF						o
Namibie	Monnaies numériques de banque centrale	o					
	Mise en œuvre du dépositaire central de titres – Formation NAMFISA		o	o	o	o	
	Surveillance des systèmes de paiements			o	o	o	
	Surveillance des DCT (détachement auprès de l'Afrique du Sud)				o	o	
	Formation aux principes applicables aux IMF et perfectionnement des compétences d'autoévaluation						o
Régional	Politiques efficaces pour les cryptoactifs	o					
	Monnaies numériques de banque centrale	o					
	Principes applicables aux IMF : construire une perspective de risque	o					
	IMF : principes et pratiques (IFA)	o					
	Activité de sensibilisation sur les cryptoactifs		o				
	Paievements numériques internationaux		o				
	Modernisation des systèmes de paiement	o					
	Principes du CSPR/de l'OICV pour les infrastructures de marchés financiers et cyberrésilience des infrastructures de marchés financiers		o				
	Gouvernance (séminaire en ligne)			o	o		
	Systèmes de paiement rapide (séminaire en ligne)			o	o		
	Cryptoactifs – Jetons indexés et nouvelles formes de monnaie					o	
	Résilience des paiements dans les pays fragiles ou touchés par un conflit						o
	Formation sur les principes pour les infrastructures des marchés financiers						o
Seychelles	Examen des responsabilités s'agissant des principes applicables aux IMF	o					
	Évaluation des principes applicables aux infrastructures de marchés financiers		o				
	Examen du cadre de surveillance des infrastructures de marchés financiers			o	o		
	Contrôle basé sur les risques – Renforcement (structure et ressources)				o	o	
	Examen de la structure des systèmes de paiement						o
	Examen du cadre de gestion des risques et d'autres documents relatifs à la gouvernance						o
Afrique du Sud	Jetons indexés pour les paiements numériques – Séminaire en ligne	o					
	Atelier sur les cryptoactifs et les jetons indexés pour les autorités de réglementation d'Afrique du Sud	o					
Zambie	Formation et renforcement des capacités en matière de principes applicables aux IMF	o					
	Lignes directrices en matière de surveillance et cadre de la politique de surveillance			o	o	o	
Zimbabwe	Surveillance des systèmes de paiement/examen PIMF RTGS			o	o	o	o

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Statistiques des finances publiques et de la dette publique		1	8	10	10	13	10
Angola	Couverture SDSP (conjointement avec le fonds D4D)						o
Botswana	Amélioration de la couverture du secteur des administrations publiques		o				
	Amélioration des données sources et migration vers le Manuel SFP 2014			o	o	o	
Comores	Amélioration de l'établissement et de la déclaration des données budgétaires		o				
Eswatini	Établissement et déclaration des statistiques de finances publiques (conjointement avec le fonds D4D)						o
Lesotho	Extension de la couverture		o	o	o	o	
	Bilan financier						o
Madagascar	Extension de la couverture		o				o
	SFP/SDSP Entreprises publiques			o	o	o	
Maurice	Amélioration et extension de la couverture institutionnelle			o	o	o	
	CEQD RONC et SDSP					o	
	Suivi des SFP						o
Namibie	Amélioration des données sources et de la couverture sectorielle			o	o	o	
	SFP – Consolidation et cohérence entre stocks et flux						o
Régional	Statistiques des finances publiques et de la dette publique		o	o	o	o	o
	Consolidation des opérations financières des administrations publiques (Togo) (activité assurée par l'AFRITAC Ouest)			o	o	o	
	Qualité des données sources et cohérence des statistiques de finances publiques (Côte d'Ivoire) (activité assurée par l'AFRITAC Ouest)					o	
	Atelier virtuel de la CFAP (activité assurée par l'AFRITAC Est)					o	
Seychelles	Diagnostic	o					
	Comblant les lacunes des données budgétaires		o	o	o	o	
	SFP – Suivre et combler les lacunes des données budgétaires						o
Afrique du Sud	Suivi – Formation sur les SFP/SDSP et diagnostic		o				
	Suivi et extension de la couverture						o
Zambie	Extension de la couverture au secteur des administrations publiques		o	o	o	o	o
Zimbabwe	Communication de données budgétaires (conjointement avec le fonds D4D)			o	o	o	
Cours de formation en macroéconomie		4	2	2	2	1	2
Régional	Analyse des politiques monétaire et budgétaire à partir de modèles dynamiques d'équilibre général stochastique	o					
	Surveillance du secteur financier	o					
	Modélisation des risques et politiques climatiques		o				
	Aspects macroéconomiques du changement climatique (activité assurée par l'IFA)	o		o	o	o	
	Changement climatique et politiques macrofinancières (AFRITAC Sud/IFA)	o					
	Inégalités entre les genres et macroéconomie (activité assurée par l'IFA)		o	o	o		

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Régional	Optimiser la croissance et la résilience grâce à l'analyse distributive et aux politiques fondées sur des données factuelles (activité assurée par l'IFA/le département SPR)						o
	Le climat dans les cadres macroéconomiques (activité assurée par l'IFA/ICD)						o
Opérations sur les marchés monétaires et de change		15	16	14	14	14	20
Angola	Systèmes de prévision et d'analyse		o				
	Fourniture de liquidités d'urgence		o				
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire	o	o				
	Systèmes de prévision et d'analyse et communication			o			
	Fonctionnement du marché des changes, opérations de change et intervention sur le marché des changes			o	o	o	
Botswana	Opérations de la banque centrale – Prêteur de dernier ressort		o				
	Systèmes de prévision et d'analyse		o	o			
	Fourniture de liquidités d'urgence		o				
Comores	Garanties/fourniture de liquidités d'urgence		o				
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire	o	o				o
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire, développement des marchés, garanties			o	o	o	
	Cadres de garanties et mobilisation des créances – Détachement auprès de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)			o	o	o	
Eswatini	Prévision et gestion des liquidités	o					
	Fourniture de liquidités d'urgence (FLU)	o					
	Mise en œuvre de la politique monétaire, gestion de la liquidité et FLU			o	o	o	
	Conception et mise en œuvre de la politique monétaire						o
Lesotho	Conception de la politique monétaire, mise en œuvre et développement du marché monétaire			o	o	o	o
Madagascar	Systèmes de prévision et d'analyse		o	o	o	o	o
	Communication		o				
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire – Détachement professionnel	o					
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire		o				o
	Opérations en devises	o	o				o
	Fourniture de liquidités d'urgence			o	o	o	
	Fourniture de liquidités d'urgence – Suivi I						o
	Fourniture de liquidités d'urgence – Suivi II						o
	Fourniture de liquidités d'urgence (détachement professionnel)						o
	Systèmes de prévision et d'analyse et communication			o			
	Développement du marché interbancaire – Détachement auprès de la Roumanie et de l'Albanie		o				
	Systèmes de prévision et d'analyse – Suivi						o

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Maurice	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire – Détachement auprès de l'Afrique du Sud (SARB)			o	o	o	
	Communication monétaire et institutionnelle				o	o	o
	Examen du cadre de mise en œuvre de la politique monétaire						o
	Examen de l'organisation interne						o
Mozambique	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire/ prévision de liquidité	o					
	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire	o					
	Thème à déterminer						o
Namibie	Fourniture de liquidités d'urgence	o					
	Conception et mise en œuvre de la politique monétaire						o
	Examen de la transparence de la Bank of Namibia						o
	Examen de l'organisation interne						o
Régional	Fourniture de liquidités d'urgence/gestion des garanties	o					
	Opérations et interventions sur le marché des changes	o					
	Système de prévision et d'analyse des politiques	o					
	Opérations de la politique monétaire et pratiques de taux de change multiples		o				
	Compte de patrimoine et solvabilité des politiques de la banque centrale		o				
	Communication de la banque centrale		o				
	Cadres de garanties et meilleures pratiques en matière de gestion des garanties (conjointement avec l'AFRITAC Est et l'AFRITAC Ouest 2)			o	o	o	
	Conception et mise en œuvre de la politique monétaire pour les pays de la CMA				o	o	
	Marchés obligataires en monnaie locale (cours de l'IFA avec la participation d'experts de longue durée de l'AFRITAC Sud)				o	o	
	Cadre de mise en œuvre de la politique monétaire (activité conjointe)						o
Seychelles	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire/ marché des prises en pension de titres	o					
	Gestion du conseil d'administration de la banque centrale des Seychelles – Atelier	o					
	Fourniture de liquidités d'urgence			o	o	o	
Afrique du Sud	Examen du cadre de mise en œuvre de la politique monétaire (activité assurée par le siège du FMI)				o	o	
Zambie	Système de prévision et d'analyse	o					
Zimbabwe	Opérations et mise en œuvre de la politique monétaire						o
	Conception et mise en opération de cadres de politique monétaire			o			

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Gestion des finances publiques		40	35	26	32	33	35
Angola	Passage à la comptabilité sur la base des droits constatés (IPSAS)		o	o	o	o	o
	Gestion de trésorerie, prévention des arriérés et formation à l'outil d'analyse et de prévision de trésorerie		o				o
	Formation à l'outil d'analyse et de prévision de trésorerie (suivi)			o			
	Participation à une mission menée par le siège du FMI sur les règles budgétaires			o			
Botswana	Évaluation et sélection des projets – Suivi de l'évaluation de la gestion des investissements publics	o					
	Système intégré d'information relatif à la gestion financière		o		o		
	Participation à une mission menée par le siège du FMI sur les règles budgétaires				o		
	Prévisions macrobudgétaires				o		o
	Apprentissage par les pairs en gestion des investissements publics (détachement auprès de l'Ouganda)					o	
	Risques budgétaires et Q-CRAFT					o	
	Règles budgétaires						o
	Gestion de trésorerie et gestion de la dette						o
Comores	Organisation et procédure manuelle	o					
	Compte unique du Trésor/département centralisé du Trésor	o					
	Mission d'examen du règlement général de la comptabilité publique	o					
	Compte unique du Trésor et gestion de trésorerie		o				
	Transparence des finances publiques et gestion de trésorerie		o				
	Gestion de trésorerie		o				
	Gestion de trésorerie – Suivi I			o	o	o	
	Participation à une mission du siège du FMI sur la préparation du budget			o	o	o	
	Renforcement des capacités de surveillance des entreprises publiques			o	o	o	
	Renforcement des capacités de surveillance des entreprises publiques (suivi)				o	o	
	Suivi sur la loi sur les entreprises publiques			o			
	Appui à la consolidation du TOFE à fin décembre 2025					o	
	Suivi de l'examen du compte de patrimoine						o
	EGIP (activité assurée par le siège du FMI)						o
	Cadre budgétaire à moyen terme						o
Eswatini	Évaluation et sélection des projets – Formation	o					
	Gestion des investissements publics – Principes directeurs II – Formation	o	o	o	o	o	
	Gestion des investissements publics – Principes directeurs III				o	o	
	Gérer les risques budgétaires			o			
	Cadres budgétaires à moyen terme	o					

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Eswatini	Mise en œuvre de la comptabilité sur la base des droits constatés (IPSAS) et gestion des actifs publics		o				
	Appui à l'élaboration du plan comptable				o	o	
	Élaboration du budget I CDMT				o	o	
	Niveau de dépenses de référence et chiffrage du coût de politique					o	
	Budgétisation par programme I						o
	Budgétisation par programme II						o
Lesotho	Cadre budgétaire à moyen terme						o
	Système intégré d'information relatif à la gestion financière et contrôles internes	o	o				o
	Cadre budgétaire à moyen terme	o					
	Énoncé des risques budgétaires	o					
	Évaluation des risques budgétaires liés aux entreprises publiques	o					
	Contrôles internes/passage au numérique des procédures de trésorerie (activité assurée par le siège du FMI)		o	o	o	o	
	Soutien macrobudgétaire intermittent		o				
	Risques budgétaires – Entreprises publiques		o				
	Risques budgétaires – Passifs conditionnels			o			
	Évaluation de la gestion des investissements publics (EGIP) (département FAD/BM)				o	o	
	Communication des données sur les entreprises publiques				o	o	
	Évaluation de la gouvernance des entreprises publiques						o
Madagascar	Gestion de trésorerie et compte unique du Trésor	o					
	Gestion de trésorerie			o			
	Gestion des risques budgétaires	o					
	Diagnostic sur la chaîne des dépenses	o					
	Comptabilité sur la base des droits constatés		o	o	o	o	o
	Gestion des actifs	o	o				
	Législation sur la gestion de trésorerie		o				
	Comptabilité sur la base des droits constatés – Suivi				o		
	Gestion des PPP et risque budgétaire						o
Maurice	Manuel/kit sur la gestion des finances publiques	o					
	Normes comptables internationales du secteur public		o				o
	Loi de responsabilité budgétaire (activité assurée par le siège du FMI)				o	o	
	Risques budgétaires						o
Mozambique	Réformes du Trésor public I	o					
	Réformes du Trésor public II	o					
	Gestion de trésorerie – Mission de suivi			o			o
	Participation à une mission menée par le siège du FMI sur les règles budgétaires			o			
	Transformation numérique (participation à une mission du siège du FMI financée par le SECO)				o	o	
	DIGIT						o

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Namibie	Réorganisation du ministère des Finances (activité assurée par le siège du FMI)	o					
	Établissement de rapports et gestion relatifs aux risques budgétaires	o					
	Participation d'experts à long terme de l'AFRITAC Sud à la conférence sur les entreprises publiques	o					
	Gestion des risques budgétaires		o				
	Module budgétaire du système intégré d'information et de gestion financière		o				
	Outil de vérification de l'état de santé des entreprises publiques		o				
	Évaluation des risques budgétaires liés aux entreprises publiques		o	o			
	Réglementations de GFP			o	o	o	
	Suivi de l'EGIP/EGIP-C			o			o
	Renforcement du CBMT				o	o	o
	Renforcer les prévisions des recettes					o	
	Questions macrobudgétaires (activité assurée par le siège du FMI)						o
Régional	Unités macrobudgétaires	o					
	Gestion des risques budgétaires	o					
	Gouvernance en matière de données budgétaires	o					
	EGIP-C et budgétisation verte	o					
	Atelier sur le changement climatique	o					
	Atelier sur la gouvernance des infrastructures en Afrique anglophone	o					
	Contrôles et gestion des arriérés de dépense		o				
	Gestion des risques budgétaires et viabilité des finances publiques		o				
	Gestion des risques budgétaires, pays lusophones ou francophones	o	o				
	Renforcement du cadre budgétaire à moyen terme (en collaboration avec l'AFRITAC Est)		o		o	o	
	Prévisions macrobudgétaires			o			
	Séminaire interrégional sur la gestion des investissements publics (SEIGIP) en Afrique Subsaharienne			o	o	o	
	Atelier sur la GIP (activité assurée par le siège du FMI)				o	o	
	Gestion de trésorerie pour les pays lusophones africains (conjointement avec le département des finances publiques)				o	o	o
	Comptabilité et états financiers (Cameroun) (activité assurée par l'AFRITAC Centre, en collaboration avec l'AFRITAC Ouest)					o	
	Stratégie et plan d'action de réforme de la GFP				o		o
	Séminaire interrégional sur la GIP pour les petits États insulaires fragiles (avec l'IGF)						o
	Information budgétaire (pays anglophones uniquement)						o
	Intégration du cadre fiscal à moyen terme et du cadre budgétaire à moyen terme						o
Seychelles	Prévisions de trésorerie – Formation	o					
	Risques budgétaires	o					

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Seychelles	Cadre macrobudgétaire/cadre budgétaire à moyen terme	o					
	Élaboration de la politique de gestion des investissements publics	o					
	Appui en matière de réformes au titre du fonds pour la résilience et la durabilité	o	o				
	Examen de la législation en matière de GFP		o				
	Marquage climatique		o				
	Suivi sur la loi relative à la GFP			o			
	Suivi et gestion des risques budgétaires (climat)		o				
	Mise en œuvre du système intégré d'information relatif à la gestion financière (IFMIS)			o	o	o	
	Cadre budgétaire à moyen terme			o			o
	Formation relative à la GIP						o
Afrique du Sud	Évaluation de la transparence des finances publiques	o					
	Soutien à la gestion des risques budgétaires liés aux entreprises publiques	o					
	Stratégie relative à l'IFMIS (activité assurée par le siège du FMI)				o	o	
Zambie	Gestion et prévision de trésorerie (suivi)	o					
	Cadre budgétaire à moyen terme	o					
	Gestion des risques budgétaires	o					
	Gestion des risques budgétaires – Détachement auprès de la Géorgie		o				
	Gestion des investissements publics – Détachement auprès de l'Ouganda		o				
	Évaluation des projets – Formation		o				
	Information budgétaire		o				
	PMFP – AFRITAC Sud (EGIP/EGIP-C)		o				
	EP – Gestion des risques budgétaires			o	o	o	
	Cadre budgétaire				o	o	
	Énoncé des risques budgétaires – Scénario macrobudgétaire et analyse de sensibilité				o	o	
	Tests de résistance des entreprises publiques						o
	IPSAS (détachement professionnel)						o
	Examen de la GIP						o
	Communication des données financières (suivi)						o
Zimbabwe	Risque budgétaire et changement climatique (activité assurée par le siège du FMI)						o
	Questions macrobudgétaires	o					
	Exécution du budget et contrôle interne	o					
	Préparation du budget/aspects macrobudgétaires		o				
	Cadre budgétaire à moyen terme		o				
	Gestion de trésorerie			o			
Statistiques du secteur réel		22	15	17	18	20	21
Angola	Actualisation de l'indice des prix à la consommation		o				
Botswana	Changement de l'année de référence des comptes nationaux annuels I	o	o	o	o	o	o

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Botswana	Établissement et actualisation d'un indice des prix à la production	o		o	o	o	o
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux annuels II						o
Comores	Actualisation de l'indice des prix à la consommation			o	o	o	o
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux I	o	o	o	o	o	o
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux II	o	o		o	o	
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux III	o					
Eswatini	Changement de l'année de référence des comptes nationaux	o					o
	Établissement et actualisation d'un indice des prix à la production	o					
	Perfectionnement de la comptabilité nationale			o	o	o	
	Établissement et actualisation d'un indice des prix à la consommation						o
Lesotho	Établissement d'un indice des prix à la production	o	o	o	o	o	o
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux annuels et amélioration des comptes nationaux trimestriels	o	o	o	o	o	o
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux annuels II					o	o
Madagascar	Changement de l'année de référence/actualisation de l'indice des prix à la consommation	o	o				o
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux	o	o	o	o	o	
Maurice	Ajustements – Secteur informel I	o		o			o
	Ajustements – Secteur informel II	o					
	Établissement et actualisation d'un indice des prix à la production		o	o	o	o	
	Comptes nationaux – Global Business Companies		o				
	RONC				o	o	
	Estimations relatives au secteur financier						o
	IPC/LOP						o
Mozambique	Actualisation de l'indice des prix à la consommation	o	o				
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux annuels	o					
Namibie	Changement de l'année de référence des comptes nationaux annuels	o	o				o
Régional	Comptes nationaux trimestriels (activité assurée par l'AFRITAC Est)			o	o	o	
	Participation de fonctionnaires à l'atelier de l'AFRITAC (PIB trimestriels) (QGDP) ²			o			
	Tableaux des ressources et des emplois – Secteur des ménages (activité assurée par l'AFRITAC Ouest 2)				o	o	
	Changement de l'année de référence du PIB (conjointement avec l'AFRITAC Est)						o
Seychelles	Actualisation de l'indice des prix à la consommation	o	o	o	o	o	o
	Établissement du PIB trimestriel	o	o	o	o	o	
	Amélioration des comptes nationaux					o	
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux						o

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Afrique du Sud	Établissement d'un indice des prix de l'immobilier résidentiel	o					
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux			o	o	o	
	PIB trimestriel – Ajustements saisonniers						o
Zambie	Changement de l'année de référence des comptes nationaux	o	o	o	o	o	o
Zimbabwe	Établissement de comptes nationaux trimestriels I	o					
	Établissement de comptes nationaux trimestriels et extrapolation rétrospective			o	o	o	
	Établissement de comptes nationaux trimestriels II	o					
	Changement de l'année de référence des comptes nationaux						o
Administration fiscale		22	16	20	16	12	16
Angola	Développement des capacités du leadership		o				
	Audit	o					
	Contrôle de la TVA			o	o	o	
Botswana	Stratégie de sensibilisation aux services clients	o	o				
	Gestion du risque de non-conformité			o			
	Mise en œuvre de la nouvelle législation						o
Comores	Structure de la Direction des grandes et moyennes entreprises	o					
	Structure de la Direction des grandes et moyennes entreprises (suivi)	o					
	Suivi sur la réorganisation de l'administration fiscale	o	o				
	Parachèvement des projets de décrets	o					
	Mise en place d'une unité de politique fiscale (en collaboration avec le PMFP)		o				
	Conformité – Gestion des risques I (en collaboration avec le PMFP)			o	o	o	o
	Stratégie de réforme				o	o	
Eswatini	Audit	o					
	Gestion du risque de non-conformité		o				
	Examen de la TVA			o			
	Analyse des données			o			
	Formation à l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT)				o	o	
	Évaluation TADAT						o
Lesotho	Post-TADAT I	o					
	Mise en œuvre de la stratégie post-TADAT		o				
	Renforcement de la capacité d'audit						o
	RAYT et stratégie de mobilisation des recettes						o
Madagascar	Conformité – Gestion des risques (en collaboration avec le PMFP)						o
	Réforme post-TADAT (en collaboration avec le PMFP)		o				
	Services aux contribuables			o	o		
Maurice	Analyse de données			o			o
	Renseignement et enquêtes			o			o
	TADAT (activité assurée par le siège du FMI)				o	o	
Mozambique	Examen du plan stratégique	o					
	Gouvernance de gestion stratégique	o					
	Gestion du risque de non-conformité			o	o		o

Pays	Thème	Exécution de l'ex. 2024	Exécution de l'ex. 2025	Programme pour l'ex. 2026	Programme révisé pour l'ex. 2026	Exécution de l'ex. 2026	Programme pour l'ex. 2027
Namibie	Audit	o		o	o	o	
	Accompagnement des cadres I	o		o			
	Accompagnement des cadres II	o					
	Examen des processus opérationnels	o					
	Renforcement du respect volontaire des règles fiscales		o				
	Stratégie pour le secteur extractif		o				
	Formation TADAT (conjointement avec le PMFP)						o
	Évaluation TADAT (conjointement avec le PMFP)						o
Régional	Enquête internationale sur l'administration des recettes (conjointement avec l'AFRITAC Est et l'AFRITAC Ouest 2)	o		o	o	o	
	Examen TADAT pour la région Afrique (assuré par le siège du FMI, conjointement avec l'AFRITAC Est et l'AFRITAC Ouest 2)	o		o	o	o	
	Examen TADAT pour la région Afrique (francophone et lusophone) (assuré par le siège du FMI, conjointement avec l'AFRITAC Centre et l'AFRITAC Ouest 2)			o			
	Gestion du risque de non-conformité		o				
	Gestion des recettes du secteur informel (en collaboration avec les douanes) ¹			o	o	o	
	Leadership et gestion des réformes pour les administrations des recettes lusophones				o	o	
	Administration des incitations fiscales (avec un cofinancement du JSA)						o
	Transformation numérique de l'administration des recettes						o
Seychelles	Gestion du risque de non-conformité	o					
	Stratégie de govtech I		o				
	Passage au numérique – Détachement auprès de la Zambie		o				
	Stratégie de govtech II		o				
	Gestion de la dette			o		o	
	Analyse de données			o	o		
Afrique du Sud	Prix de transfert I	o					
	Prix de transfert II	o					
	Gestion du risque de non-conformité			o	o		o
Zambie	Plan d'amélioration de la conformité pour le contrôle de la taxe sur la valeur ajoutée	o					
	Gestion du risque de non-conformité pour la TVA						o
Zimbabwe	Audit I	o					
	Audit II	o					
	Capacités de leadership I						o
	Capacités de leadership II		o	o	o		
	Audit		o				
	TADAT		o				
	Revue post-TADAT			o	o	o	

¹Activité cofinancée par les administrations douanière et fiscale.

²Activité fusionnée avec la mission relative aux CNT (activité assurée par l'AFRITAC Est).

SERVICES DE L'AFRITAC SUD



Sukhwinder Singh
DIRECTEUR DU CENTRE



Patrick Rafolisy
CONSEILLER GOUVERNANCE
ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Dale Connock
CONSEILLER INFRASTRUCTURES
DES MARCHÉS FINANCIERS
ET TECHNOLOGIES FINANCIÈRES



Ravinder Saroop
ADMINISTRATION FISCALE



Guido Della Valle
CONSEILLER OPÉRATIONS DE
MARCHÉ MONÉTAIRE ET DE CHANGE



Benjamin Alexander Stefanou
CONSEILLER CONTRÔLE
DU SECTEUR FINANCIER



Xavier Deville
CONSEILLER STATISTIQUES DES FINANCES
PUBLIQUES ET STATISTIQUES DE LA DETTE
DU SECTEUR PUBLIC



Amitabh Tripathi
CONSEILLER GESTION DES FINANCES
PUBLIQUES



Bruno Imbert
CONSEILLER GESTION
DES FINANCES PUBLIQUES



Erik Wilders
CONSEILLER GESTION
DE LA DETTE PUBLIQUE



Stephen John Mendes
CONSEILLER ADMINISTRATION
DES DOUANES



Jeetendra Kawal
RESPONSABLE ADMINISTRATIF



Chathebert Mudhunguyo
CONSEILLER MACROBUDGÉTAIRE



Dovindutt Baichoo
ÉCONOMISTE



Anna Obiang
CONSEILLÈRE LÉGISLATION
SUR LA DETTE PUBLIQUE



Ashwin Kumar Madhou
ANALYSTE ÉCONOMIQUE



Elirjeta Pepaj
CONSEILLÈRE STATISTIQUES
DU SECTEUR RÉEL



Ayesha Aumeeruddy
CHARGÉE DE PROJETS DE
GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS



Roobee Helene
ASSISTANTE D'ADMINISTRATION



Kumaribye (Nandini) Mohit
ASSISTANTE D'ADMINISTRATION
PRINCIPALE



Varsha Lowtoo-Jadunundon
ASSISTANTE D'ADMINISTRATION



Diya Mungra
ASSISTANTE D'ADMINISTRATION



Reyaz Uddin Najurally
CHAUFFEUR

**Centre régional d'assistance technique
pour l'Afrique australe**

Sukhwinder Singh

7th Floor Bramer House, 66C2

Cybercity Ebene, Mauritius

Tél. : +(230) 401 2500

Téléc. : +(230) 468 1618

ssingh@IMF.org

AFSweb@IMF.org

SouthAFRITAC.org

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Institut pour le développement des capacités

Division des partenariats mondiaux

700 19th Street, NW

Washington, DC 20431 USA

Tél. : +(1) 202 623 7636

Téléc. : +(1) 202 623 7106

GlobalPartnerships@IMF.org